

**Tiger à l'assaut
du Vieux
Parcours**
pages S8-S9

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Un **Apple** en
forme de cube
page A5

**Les baisses d'impôts:
de la poudre aux yeux**
page A13

1 3 4 6

MONTRÉAL, JEUDI 20 JUILLET 2000 •

116^e ANNÉE, NO 266, 64 PAGES, 4 CAHIERS •

60 ¢

TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Pas d'accord à Camp David



PHOTO AFP ©

Un jeune garçon, pistolet dans une main, drapeau palestinien dans l'autre, participe à une manifestation contre tout accord avec Israël. La scène a été photographiée à Ramallah hier.

Échec des efforts de dernière heure

d'après AFP
THURMONT, États-Unis

Les négociations de paix israélo-palestiniennes de Camp David traversaient tard hier soir une phase critique sans qu'un accord ne soit en vue malgré les efforts de dernière heure de Bill Clinton.

« Des discussions très intensives se sont déroulées au cours des dernières vingt-quatre heures (...) Nous avons travaillé très fort pour trouver la voie d'un accord. Mais jusqu'à présent nous n'y sommes pas parvenus », déclarait hier soir le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart.

« La priorité du président est de continuer à explorer toutes les voies possibles d'un accord (...) et il continuera jusqu'au moment où il décidera qu'il n'y a pas

moyen d'y parvenir », a-t-il ajouté.

Le porte-parole faisait le point sur les dernières heures de pourparlers devant la presse à Thurmont, une petite ville proche de Camp David, la résidence présidentielle de campagne située à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Washington.

« Nous avons atteint un moment charnière ici et chacun travaille très fort pour trouver un accord », a poursuivi le porte-parole. « Chacun ici veut parvenir à un accord. Tout le monde veut y arriver », a-t-il insisté.

Durant la journée, Clinton a eu des entretiens séparés avec Ehud Barak et Yasser Arafat, qu'il a complétés dans l'après-midi par un nouvel entretien, au téléphone cette fois, avec Barak avant de

rencontrer Arafat en fin d'après-midi, a précisé Lockhart. Le président américain a également téléphoné à quatre dirigeants du Proche-Orient pour les informer du déroulement du sommet, a ajouté le porte-parole. Il s'est refusé à identifier ses interlocuteurs.

Tard mardi, Clinton avait décidé de retarder de 24 heures son départ pour le sommet du G8 au Japon afin de donner à Barak et Arafat 24 heures de plus pour tenter de s'entendre sur les quatre grands dossiers d'un règlement de paix final : frontières palestiniennes, statut de Jérusalem, avenir des réfugiés palestiniens et sort des colonies de peuplement israéliennes.

Voir **ÉCHEC** en A2

Essor Travel affirme ne pas être dans l'illégalité

HUGO DUMAS

Jassa Singh Dhillon, le propriétaire d'Essor Travel, cette compagnie impliquée dans l'accident qui a tué cinq Montréalais sur l'autoroute 401 lundi soir, affirme avoir tenté à deux reprises de décrocher les permis requis pour exploiter légalement son entreprise de covoiturage. Sans succès.

« Avec mon avocat, il y a quelques années, nous avons tenté d'obtenir des permis. Mais les gens du ministère des Transports du Québec ne nous les ont pas donnés. Ils nous ont dit qu'ils n'avaient pas de papiers pour notre type d'entreprise », soutient M. Dhillon, rencontré hier soir dans sa maison de Dollard-des-Ormeaux, entouré de sa femme, Gurnam Kaur, et de son fils, Arminder, 22 ans.

« S'il y avait eu un permis, nous l'aurions acheté. C'est certain. Nous avons vraiment essayé. Mais notre problème maintenant, c'est que nous n'avons aucune preuve de notre passage au ministère », précise Arminder, en ajoutant que le bureau où son père s'est déplacé deux fois est situé dans un immeuble au coin des rues Sherbrooke et Berri.

Sur place, le propriétaire d'Essor Travel se serait fait répondre que des permis spéciaux étaient requis uniquement pour les camionnettes de 24 passagers et plus. La compagnie de covoiturage des Dhillon



PHOTO PATRICK SANFAÇON, La Presse ©

Le propriétaire d'Essor Travel, Jassa Singh Dhillon, son fils Arminder et un proche de la famille Dhillon.

fait rouler des fourgonnettes de 15 places. M. Dhillon a donc déduit qu'il baignait dans la légalité, alors que ce n'était pas du tout le cas au Québec, où les entreprises de covoiturage doivent posséder un permis spécial pour les véhicules de neuf passagers et plus.

Mais pourquoi a-t-il continué d'exploiter la compagnie dans l'illégalité ? « Parce que nous pensions qu'il ne fallait pas avoir de permis spéciaux, puisqu'ils ne nous en ont pas donné », dit M. Dhillon, impassible.

« Le ministère des Transports, la police de l'Ontario et la Sûreté du Québec connaissent tous l'existence de ce type de covoiturage entre Montréal et Toronto. Et ils n'ont rien fait. Des fois, lorsque nous dépassions les limites de vitesse sur l'autoroute et que les policiers nous arrêtaient, ils savaient très bien que nous transportions des passagers.

Ils n'ont rien dit », souligne Arminder Singh Dhillon.

Lundi soir, une Ford Club bleue d'Essor Travel a capoté sur la 401, pour des raisons encore nébuleuses, tuant cinq passagers et en blessant dix autres près de Prescott, à mi-chemin entre Cornwall et Kingston. Le conducteur de la fourgonnette, Baljit Singh Bajwa, 18 ans, de Montréal, avait en poche un permis valide, obtenu deux mois auparavant, affirme M. Dhillon. Il a commencé à travailler pour Essor Travel il y a « deux ou trois » jours, indique la famille Dhillon.

« Je me sens très mal pour les victimes et leurs proches. Je les connais tous. Je ne sais pas ce qui s'est passé », dit Jassa Singh

Voir **ESSOR** en A2

Les navettes illégales se multiplient, entre Montréal et Toronto, page A3

Le temps chaud s'en vient mais lentement

PASCALE BRETON

Le thermomètre qui refuse obstinément de grimper au-dessus des normales de saison déçoit de nombreux Québécois en vacances, mais qu'ils ne perdent pas espoir, une vague de chaleur devrait arriver sous peu.

Selon David Philipps, météorologue au service climatologique d'Environnement Canada à Toronto, une vague d'air chaud en provenance des provinces de l'Ouest pourrait apparaître dès la semaine prochaine et atteindre le Québec.

Pendant la saison estivale, les courants d'air traversent généralement le pays du sud au nord, mais cette année, les vents américains semblent bloquer à la frontière, repoussés par un solide courant qui traverse le Canada du nord-ouest au sud-est. C'est un air arctique qui a soufflé au cours des trois derniers mois, amenant des températures plus fraîches sur le Québec.

Il y a eu jusqu'à présent 11 jours de pluie en juillet alors que la normale est de 12 pour le total du mois. « C'est absolument anormal. Aujourd'hui (hier), nous avons eu à peine 20 degrés Celsius alors que la normale est de 27 », constate Gilles Labrecque, météorologue au bureau de Montréal d'Environnement Canada.

Avec des températures maximales moyennes qui s'élèvent seulement à 24,5 degrés Celsius, soit deux degrés sous la normale, le mois de juillet s'annonce semblable à la fin du mois de juin. Mais les chaleurs devraient arriver sous peu.

Vente imminente des Expos à Loria

ALEXANDRE PRATT

Les actionnaires locaux des Expos prévoient finaliser la vente de leurs actions à un groupe d'investisseurs américains dirigé par Jeffrey Loria d'ici dix jours, a appris *La Presse*.

La signature des documents juridiques est d'ailleurs amorcée. « Si le scénario est respecté, cette étape sera complétée au cours de la prochaine semaine », affirme une source au sein du comité des actionnaires. Le baseball majeur devra ensuite approuver la transaction qui fera du groupe de Jeffrey Loria l'unique propriétaire des Expos de Montréal.

Une fois devant les autorités de la ligue, le dossier ne devrait pas traîner en longueur. « La transaction pourrait être approuvée rapidement parce que nous n'aurons pas à attendre jusqu'en octobre pour la prochaine réunion des propriétaires », a expliqué le porte-parole de Jeffrey Loria, André Bouthillier. M. Loria et le représentant des actionnaires locaux, Jacques Ménard, ont déjà préparé le terrain auprès du commissaire Bud Selig et de son vice-président Paul Beeston, un ancien des Blue Jays de Toronto.

Si possible, les actionnaires locaux aimeraient tenir une conférence de presse dès la semaine prochaine. Au sein du clan Loria, on promet de réagir en temps et lieu. « Nous n'annoncerons rien tant que nous n'aurons pas reçu l'approbation du baseball majeur », nous a déclaré le vice-président des Expos, David Samson. Le beau-fils de M. Loria a refusé de commenter les négociations en cours. Il a toutefois affirmé « ne pas être courant » des signatures de documents.

La vente imminente des parts des actionnaires locaux à Jeffrey Loria et des investisseurs de la région new-yorkaise (dont il tait les noms) mettra fin à un triste chapitre de l'histoire des Expos. Les deux groupes sont à couteaux tirés depuis que Jeffrey Loria est devenu le président et commandité de l'équipe, en décembre dernier.

Durant la semaine précédant le Grand Prix du Canada, le mois dernier, l'actionnaire Stephen Bronfman a même déposé une offre pour racheter Jeffrey Loria.

Voir **VENTE** en A2



PHOTO AP ©

Une vague de chaleur touche le sud des États-Unis. Rien de tel pour le Québec avant la semaine prochaine.

Rubriques

Arts et spectacles ..C1 à C11	Monde	B3 à B5
- télévision C6	Mots croisés	C14
- spectacles C6	Mot mystère	C14
Bandes dessinées C14	Petites annonces	C15 à C18
Bridge C18	- immobilier	C15, C16
Décès C19	- marchandises	C16
Économie A11 à A20	- emplois	C16
Feuilleton C14	- automobile	C17, C18
Êtes-vous observateur? ..C15	- affaires	A12
Horoscope C16	Politique	B1
Loteries A5		

MÉTÉO



Ciel variable
Max. 23, min. 15
cahier Sports,
page 16



<http://lapresse.infinet.net>

Suites de la une



PHOTO David Soull, AP ©

Hier matin, le président Clinton a eu des entretiens avec Ehud Barak et Yasser Arafat, qu'il a complétés dans l'après-midi par un nouvel entretien, au téléphone cette fois, avec Barak avant de rencontrer Arafat en fin d'après-midi.

Pas d'accord à Camp David

ÉCHEC / Suite de la page A1

Le porte-parole de la Maison-Blanche a exclu tout nouveau report du départ de Clinton pour le Japon, « ce qui veut dire qu'il partira demain matin (ce matin) très tôt », a-t-il dit. Il a ajouté que le président ferait probablement une déclaration à la Maison-Blanche sur les résultats du sommet avant son départ.

Selon des sources israéliennes, Barak devrait dans la foulée s'adresser à la presse avant de s'envoler pour Israël.

La dernière journée du sommet s'était ouverte sur une crise majeure, la délégation israélienne ayant fait savoir que Barak menaçait de plier bagages en rejetant la responsabilité d'un échec du sommet sur l'intransigeance d'Arafat.

Selon une source officielle israélienne, Barak a adressé une lettre au président Clinton où il dit regretter le refus des Palestiniens de prendre une décision historique pour faire la paix avec Israël. Un porte-parole de la Maison-Blanche a confirmé l'existence de cette lettre sans toutefois en livrer le contenu.

Selon cette même source israélienne, Barak a « fait part de sa tristesse d'être arrivé à la conclusion que la partie palestinienne ne négocie pas en toute bonne foi et ne veut pas négocier de façon sérieuse et substantielle une paix permanente ».

Dans cette lettre, destinée selon la même source plus à l'opinion publique israélienne qu'à Clinton, Barak dit craindre qu'un échec du sommet ne débouche sur un débordement de violence contre des Israéliens, dont la direction palestinienne devra assumer la responsabilité.

Essor Travel affirme ne pas être dans l'illégalité

ESSOR / Suite de la page A1

Dhillon. Les yeux d'Armindar s'empressent d'eau lorsque la question d'éventuelles poursuites par les familles des victimes est soulevée. « C'est leur choix. Nous ne pouvons plus faire grand-chose maintenant », dit le jeune homme. « Les gens sont morts. Ils ne reviendront pas à la vie si les familles nous poursuivent », ajoute le père.

La famille Dhillon a ouvert, en 1987, un commerce de nettoyeur au 6517, Côte-de-Liesse, de même qu'une manufacture de jeans. Une faillite a entraîné leur disparition en 1998. Essor Travel, qui a officiellement fermé boutique hier, offrait depuis 1996 des voyages à rabais entre Montréal et Toronto. Moyennant 30 \$, une des cinq camionnettes

d'Essor Travel allait cueillir les clients — essentiellement des immigrants — à leur porte et les conduisait jusqu'à une station de métro de Toronto. Les départs vers la Ville-Reine étaient presque quotidiens. La Ford Club 1993 mêlée à l'accident a été achetée à la mi-mai cette année. Les Dhillon soutiennent qu'elle a été inspectée par la SAAQ le 23 juin et qu'ils n'y ont décelé aucun pépin d'ordre mécanique.

La Police provinciale de l'Ontario (OPP), qui distribue les informations au comptegouttes, a révélé hier l'identité de la quatrième victime de l'accident. Il s'agit de Manuel Macarine, 29 ans, de Montréal. Le frère de Manuel, le père Patricio Macarine de l'église St.Kevin, dans le quartier Côte-des-Neiges, n'a pas voulu parler à *La Presse* hier. Sa soeur, Tilda, a dit être « complètement sous le choc ».

Stacey Azzoparde, 10 ans, et sa grand-mère Trinidad García, 69 ans, toutes deux de Montréal, ont péri dans la tragédie de l'autoroute 401. La communauté hindoue montréalaise a aussi perdu un membre très respecté : Babubhai Patel, 69 ans, de Saint-Laurent, professeur de sanskrit à la retraite. L'OPP n'avait toujours pas révélé, hier soir, le nom du cinquième passager décédé.

Et personne n'a encore pu expliquer pourquoi la Ford Club d'Essor Travel a effectué plusieurs tonneaux sur une portion droite de la 401. Quelques secondes avant l'embarquée fatale, le conducteur de la camionnette a confié avoir entendu un « bang » à l'arrière, ce qui laisse croire à une crevaisson. C'est à ce moment que Baljit Singh Bajwa a perdu le contrôle du véhicule bondé.

Vente imminente des Expos à Loria

VENTE / Suite de la page A1

La transaction n'a jamais eu lieu, car le marchand d'art new-yorkais refusait de céder son titre de commandité. À la suite de cet échec, Stephen Bronfman a confié à des proches que le rêve de M. Loria était d'acheter les actionnaires québécois pour diriger l'équipe à sa guise. Ce rêve devrait devenir réalité d'ici la fin juillet. Ça ne sera toutefois pas la fin de la saga. L'avenir de l'équipe à Montréal apparaît plus incertain que jamais.

Les prévisions budgétaires font état de pertes de 70 millions pour les saisons 2000 et 2001. Jeudi dernier, quelques propriétaires des autres équipes du baseball majeur se sont prononcés publiquement en faveur de la réduction du nombre de clubs. Ils visaient les équipes pauvres comme les Expos, qui tirent plus de la moitié de leurs revenus du fonds de péréquation.

L'autre solution est le déménagement de la concession à Washington, au nord de la Virginie ou au New Jersey. Pour cela, Jeffrey Loria devra recevoir l'aval des autorités du baseball majeur et des autres propriétaires, ce qui est loin d'être acquis, d'autant plus que le propriétaire des Orioles de Baltimore, Peter Angelos, entend s'y opposer fermement.

Tokyo demeure la métropole la plus chère

Agence France-Presse LONDRES

Tokyo reste la métropole la plus chère de la planète tandis que la plupart des villes européennes de la zone euro sont devenues meilleur marché, révèle la dernière étude semestrielle sur le coût de la vie dans le monde du centre d'études du magazine britannique *The Economist*, rendue publique hier.

Tokyo, Osaka et Hong Kong gardent leur place en tête de ce classement des villes les plus onéreuses mais sont menacées par Tachkent (Ouzbékistan), à la quatrième place, indique cette étude destinée à aider les entreprises à calculer les rémunérations de leur personnel à l'étranger.

La faiblesse de l'euro a conduit Paris à quitter pour la première fois depuis 1991 la liste des 10 villes les plus chères du monde. La capitale française se classe 12^e, juste derrière New York.

De même, du fait du niveau particulièrement bas de la monnaie unique européenne, il est désormais aussi bon marché d'habiter Munich que Le Caire ou Abidjan, toutes trois classées au 35^e rang sur 127. Dublin, au 63^e rang, est devenu moins cher que Lagos ou Dubai (60^e).

Les villes européennes les plus coûteuses — Oslo (5^e rang), Londres (6^e) et Zurich (9^e) sont toutes situées en dehors de la zone euro.

La première métropole africaine du classement est Libreville, classée 7^e, immédiatement suivie par Abidjan.

Au bas de la liste, la ville la moins chère au monde est Téhéran, légèrement moins onéreuse que New Delhi et Quito. Budapest, 122^e comme Karachi, est la métropole européenne la plus abordable.

Belgrade, bombardée l'an dernier par l'OTAN, subit l'évolution la plus importante en un an : classée 105^e en 1999, elle est aujourd'hui la 19^e ville la plus chère du monde, à égalité avec Shanghai.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 5-1-3
à quatre chiffres : 6-4-1-6

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est, de 10 h à 17 h 30 ;
■ à Terrebonne : cour centrale, 1185, boul. Moody, de 14 h 30 à 20 h 30.
■ à Laval : Agence de voyages CAA Québec, Centre 2000, 3195, boul. Saint-Martin Ouest, de 14 h à 20 h 30;
■ à Fleurimont: 930, 13e avenue Nord, de 10 h à 20 h. Objectif: 225 donneurs;
■ à Labelle: Cercle de Fermières de Labelle avec la collaboration du Service de la protection contre les incendies et le Corps des cadets 2000 Labelle-Haute-Laurentides, Centre communautaire, 29, rue du Couvent, de 14 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs;
■ à Ville Mont-Royal: Centre Rockland, 2305, chemin Rockland, de 10 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Coupe Davis : Canada-Argentine

À quelques semaines des Internationaux de tennis féminins du Canada, le Stade Du Maurier du parc Jarry sera le théâtre de l'affrontement de Coupe Davis entre le Canada et l'Argentine de vendredi à dimanche. Sébastien Lareau, Daniel Nestor, Frédéric Niemayer et Jocelyn Robichaud sauront aujourd'hui ce que leur réserve le tirage au sort. À lire demain, ainsi que samedi, dimanche et lundi, dans le cahier Sports sous la plume de Gilles Blanchard.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>
La nouvelle baisse du taux de criminalité au Canada vous rassure-t-elle ?

Le gouvernement fédéral devrait-il imposer un règlement par voie législative si les pilotes d'Air Canada rejettent la médiation ?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 67 %
Non: 33 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

Les navettes illégales se multiplient entre Montréal et Toronto

MARTIN VALLIÈRES

du bureau de La Presse, TORONTO

Les transporteurs illégaux de passagers dans des fourgonnettes entre Montréal et Toronto, comme Essor Travel, impliqué dans l'accident qui a tué cinq Montréalais sur l'autoroute 401, se multiplient à un «rythme vraiment inhabituel», admet-on à la Commission des transports routiers de l'Ontario, qui enquête sur plusieurs de ces entreprises.

Mais à l'Association des exploitants d'autocars de l'Ontario, l'OMCA, on avertit que tant que les autorités routières de l'Ontario et du Québec ne seront pas plus déterminées à intercepter ces transporteurs improvisés, «il faudra que le public voyageur soit vigilant et se renseigne sur les permis de sécurité et de légalité de son transporteur.»

Selon le président de l'OMCA, Brian Crow, «un accident aussi tragique que celui de la 401, à Prescott, est toujours déplorable. Mais au moins, ça met au grand jour une

pratique illégale sur nos routes entre Montréal, Toronto et Ottawa que nous déplorons depuis des années auprès des autorités.»

Les autocaristes de l'Ontario et du Québec ont évidemment un intérêt économique à dénoncer ces transporteurs improvisés parce qu'ils leur font concurrence à faible prix sur les principales liaisons interurbaines.

C'est d'ailleurs une plainte déposée par Trentway Wagar, la filiale du groupe Coach Canada qui a racheté de Voyageur en 1996 le permis du service régulier entre

Montréal et Toronto, qui est à l'origine de l'enquête de la Commission des transports routiers de l'Ontario sur Essor Travel et une demi-douzaine d'autres transporteurs improvisés oeuvrant sur l'autoroute 401.

Toutefois, cette enquête porte seulement sur les allégations d'exploitation sans les permis requis qui sont émis par la Commission.

L'enquête sur l'accident de la fourgonnette d'Essor Travel demeurera du ressort de la Police provinciale de l'Ontario (OPP), a-t-on indiqué sommairement hier au cabinet du ministre ontarien des Transports, David Turnbull.

Et pour le moment, on estime suffisant le système de «registre d'exploitants de véhicules commerciaux» qui oblige tout transporteur en Ontario à garder une copie mise à jour de son bilan de sécurité dans chacun de ses véhicules, pour consultation sur demande des usagers.

Mais pour les autocaristes, les transporteurs improvisés devraient être plus surveillés par les patrouil-

leurs, qui interceptent déjà les camions et les autocars soupçonnés d'enfreindre les normes de sécurité.

«Quand vous avez une fourgonnette bondée avec 15 passagers qui filent à 120 kilomètres/heure sur l'autoroute 401, il me semble qu'il y a quelque chose de louche qui devrait attirer l'attention des patrouilleurs», a commenté Don Carmichael, vice-président de Coach Canada et Trentway Wagar.

«Par ailleurs, avec les annonces de transporteurs improvisés dans les journaux communautaires et ethniques pour recruter des passagers, les inspecteurs de permis pourraient les intercepter à leur point de départ.»

Pour le moment, des autocaristes comme Trentway Wagar s'en remettent à des enquêteurs privés pour recueillir des preuves à l'appui de leurs plaintes.

«Nos chauffeurs rapportent aussi leurs observations. Sur le trajet Montréal-Toronto, il y a des vendredis cet été pendant lesquels une dizaine de fourgonnettes bondées

de passagers font un arrêt et un changement de conducteur à Kingston, près de notre propre point d'arrêt», a soutenu le vice-président de Coach Canada.

«Le problème s'accroît sur la 401 mais aussi entre Montréal et Ottawa ainsi qu'entre Montréal et Québec, selon ce que nous disent nos vis-à-vis québécois. Il faut que les autorités routières des deux provinces collaborent mieux et soient plus vigilantes contre ces transporteurs sans permis.»

Selon les observations des autocaristes, les usagers de ces transporteurs illégaux font appel à eux pour épargner quelques dollars en ignorant trop souvent le risque relié à l'absence de permis.

Un aller-retour entre Montréal et Toronto avec ces transporteurs illégaux coûterait de 50 à 60 \$ en moyenne. Le même trajet par autocar revient à 86 \$ pour un étudiant et 110 \$ pour un adulte chez Trentway Wagar.

La SAAQ enquête sur des activités de transport illégal

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Société de l'assurance automobile du Québec participe depuis plusieurs mois déjà à une enquête sur des compagnies qui, à l'exemple d'Essor Travel, dont une camionnette a été impliquée mardi dans un accident ayant fait cinq morts en Ontario, se livreraient à du transport illégal de personnes.

Cette enquête a été déclenchée à la suite de plaintes portées en Ontario par des transporteurs dûment enregistrés qui crient à la concurrence déloyale. Elle doit connaître son aboutissement d'ici un mois ou deux, selon la SAAQ, qui refuse d'indiquer quelles sont les compagnies visées et si Essor en fait partie.

La camionnette d'Essor Travel, qui faisait la navette entre Montréal et Toronto, était immatriculée comme véhicule de promenade et non comme véhicule commercial. Elle n'était pas assurée, souligne le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette.

«Ce type de transport est un phénomène connu et une enquête est déjà en cours depuis plusieurs mois par le contrôle du transport routier de la SAAQ et le ministère des Transports de l'Ontario», confirme un porte-parole de la SAAQ, Pierre Mercier. C'est une question d'équité commerciale et aussi de sécurité routière, explique M. Mercier. L'enregistrement en bonne et due forme des transporteurs les astreint à des contrôles de sécurité accrus, comme la tenue d'un registre des heures de conduite et des rondes de sécurité avant départ.

La Commission des transports du Québec a aussi déclenché hier sa propre enquête à la suite de la tragédie de mardi. Cette enquête ne porte que sur Essor Travel, qui avait négligé de s'inscrire au registre des permis commerciaux pour transport de personnes, comme la loi l'impose pour tous les véhicules effectuant du transport tarifé d'au moins neuf passagers.

Étant radiée du fichier des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières, la compagnie était d'ailleurs exclue d'emblée du registre, ce qui implique qu'il lui était interdit d'être propriétaire de la camionnette et de la mettre en circulation.

«À la moindre interception, c'était la saisie du véhicule», explique Gilles Tremblay, adjoint à la présidente de la Commission des transports. Le hic, c'est qu'avec une plaque d'immatriculation de véhicule de promenade et non d'autobus, la camionnette risquait peu d'attirer l'attention des contrôleurs routiers.

La CTQ se penchera dans son enquête sur la gestion de la sécurité chez Essor Travel. Est-ce que l'entreprise avait mis en place les contrôles nécessaires pour limiter les heures de conduite de ses chauffeurs ou s'assurer que les inspections mécaniques des véhicules étaient faites? Est-ce que les chauffeurs avaient les permis et l'expérience nécessaires?Etc.

Les compagnies délinquantes risquent une «déclaration d'inaptitude totale» et un bannissement des routes pouvant durer jusqu'à cinq ans.



PHOTO PC

Baljit Singh Bajwa, le chauffeur de la camionnette où prenaient place 15 personnes et qui faisait route en direction de Montréal, sur l'autoroute 401 près de la ville de Prescott, en Ontario, lundi en début de soirée. Pour une raison encore inconnue, le véhicule a traversé le terre-plein et fait quelques tonnes avant de s'immobiliser dans une voie opposée. L'accident a provoqué la mort de cinq personnes et fait dix blessés.

La Colombie-Britannique prend des mesures de sécurité pour les médecins

Presse Canadienne
VANCOUVER

À la suite de l'attentat contre le docteur Garson Romalis, le premier ministre de Colombie-Britannique a offert 250 000 \$, hier, pour renforcer les mesures de sécurité entourant les médecins qui pratiquent des avortements et les femmes qui subissent ces interventions.

«Le gouvernement a l'obligation de s'assurer que les médecins, comme les patientes, soient capables de fournir et de recevoir des avortements en toute sécurité», a déclaré Ujjal Dosanjh, en conférence de presse.

Il reviendra aux médecins de décider de quelle façon employer cet argent, après consultation avec la police et des agents de sécurité. Cette somme s'ajoute à un montant identique versé aux médecins pratiquant des avortements il y a deux ans, quand M. Dosanjh était ministre de la Justice.

Selon Vicki Saporta, de la Fédération nationale de l'avortement à Washington, il y a eu au cours des dix dernières années 17 tentatives de meurtre contre des médecins pratiquant des avortements en Amérique du Nord.

Le Dr Romalis a été poignardé au dos la semaine dernière, dans la clinique où il travaille. C'est la deuxième fois qu'on s'en prend à lui. En 1994, il avait reçu une balle dans la jambe, alors qu'il déjeunait, chez lui.

Mardi, la police a diffusé deux portraits-robots de l'homme soupçonné de l'agression, mais la police de Vancouver n'a pas reçu beaucoup d'informations.

La police a fait appel à l'émission télévisée américaine *America's Most Wanted*, qui diffusera cette fin de semaine un segment où l'on verra les portraits-robots, ainsi qu'une reconstitution de l'agression du Dr Romalis.

Gros magot pour le PDG de Loto-Québec

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le PDG de Loto-Québec, Michel Crête, gagne le gros lot: son salaire vient de faire un bond de 30 % pour atteindre 234 000 \$.

Un décret du 28 juin paru hier dans la Gazette officielle du Québec confirme en effet la hausse de 54 000 \$ accordée à M. Crête, qui a présidé au cours de la dernière année à une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires de la société d'État. Ce dernier s'est établi à 3,4 milliards, dont 1,2 milliard a été versé en dividendes au gouvernement.

En revanche, le maximum des primes au rendement du PDG de la Société des loteries passe de 20 % à 15 % de son salaire de base. Ce qui donne tout de même à M. Crête la possibilité de porter sa rémunération à près de 270 000 \$.

Il dispose également, pour son usage personnel et professionnel,

d'une automobile d'une marque et d'une catégorie «convenant à son poste».

Le contrat de M. Crête se terminera en février 2002. Lorsque le gouvernement Bourassa lui avait confié ce poste, en 1991, il gagnait 121 000 \$.

Avec cette augmentation, la rémunération de M. Crête dépasse maintenant celle du PDG de la Société générale de financement, Claude Blanchet, qui touche environ 210 000 \$. Ce dernier n'a toutefois pas demandé de correction de son salaire. M. Blanchet est sous contrat jusqu'en mars 2001.

Le conseil des ministres vient par ailleurs d'ajuster le traitement du PDG de la Société des alcools, Gaétan Frigon, dont le contrat court jusqu'en mars 2003. M. Frigon, qui gagne 129 000 \$, a désormais droit lui aussi à des primes au rendement pouvant atteindre 15 % de son salaire.

C'est le conseil d'administration des sociétés d'État qui, au début de chaque exercice financier, ap-



Le PDG de Loto-Québec a une bonne raison de se réjouir: son salaire annuel a été révisé à la hausse, pour atteindre 234 000 \$.

prouve les objectifs annuels qui doivent être atteints par le PDG en vue de l'obtention d'une rémunération additionnelle.

Nouveau test québécois pour détecter le streptocoque chez les nouveau-nés

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des chercheurs du Centre de recherche en infectiologie de l'université Laval viennent de mettre au point un test basé sur l'ADN, plus rapide que le test conventionnel, pour détecter le streptocoque du groupe B, source de la méningite chez les nouveau-nés et d'infection grave chez la mère.

Ce nouveau test basé sur l'ADN de la bactérie « ouvre la porte à une véritable révolution. C'est un grand jour pour la médecine, pour les patientes et pour les nouveau-nés », a lancé, enthousiaste, le Dr Michel G. Bergeron, directeur du centre de recherche où le nouveau test a été mis au point. Le test est l'aboutissement de 15 ans de travaux.

Le test traditionnel existe depuis une centaine d'années, a expliqué le Dr Bergeron en conférence de presse, hier. Il est administré à la 35^e semaine de grossesse à partir de prélèvements dans l'anus et le vagin de la femme, et il nécessite une culture avec l'ajout d'anticorps ; les résultats ne sont pas disponibles avant 36 à 48 heures.

Au contraire, les résultats du test basé sur l'ADN, mis au point par le Dr Bergeron et son équipe, sont disponibles en 30 à 45 minutes. Cet avantage est énorme, souligne le Dr Bergeron. Cela évite pour la femme à risque la prise inutile d'antibiotiques, réduit la contamination des nouveau-nés et en cas de contamination, le bébé peut être

soigné très rapidement. « C'est dans les premières 24 à 48 heures que les nouveau-nés développent la méningite ».

La méningite peut être mortelle pour le bébé, dans 0,6 % des cas, mais laisse des séquelles chez 15 à 30 % des victimes. D'après les statistiques de 1998, 15 à 40 % des femmes enceintes sont porteuses du SGB, 50 nouveau-nés québécois souffrent d'infections sévères liées à la bactérie.

Le test découvert au centre de recherche du Dr Bergeron permet l'identification de la bactérie SGB grâce à l'ADN de la bactérie, aussi unique que l'empreinte digitale d'un individu. C'est la première fois au monde qu'une telle méthode est utilisée pour un test clinique.

Les chercheurs du centre ont déjà entrepris des recherches pour identifier d'autres bactéries à l'aide de leur ADN. Le Dr Bergeron n'était pas peu fier, hier, d'annoncer la parution des résultats de la recherche de son équipe, aujourd'hui, dans le prestigieux *New England Journal of Medicine*. L'éditorial de l'édition est même consacré à l'article.

Les retombées économiques du nouveau test risquent d'être intéressantes, selon le président de la firme Infectio Diagnostic, Pierre Coulombe : quelque 350 millions \$US, si l'on tient compte qu'il y a 15 millions de naissance par année en Amérique. Car, il n'y a pas de doute dans son esprit, tous les médecins voudront utiliser le test à l'ADN, plus pratique, plus rapide et aussi fiable que le test conventionnel. « C'est un très gros marché », dit M. Coulombe.

Le nouveau test devrait être mis sur le marché l'an prochain.

Des infirmières plus vieilles et moins nombreuses

Le Québec se distingue cependant du portrait canadien

MARIE-CLAUDE GIRARD

Alors que les besoins en santé ne cessent d'augmenter, les infirmières prennent de l'âge et sont de moins en moins nombreuses au Canada, selon une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé, un organisme autonome créé par les ministres de la Santé.

Le rapport publié hier précise que le nombre total d'infirmières a diminué de 2,5 % entre 1994 et 1999, passant de 234 400 à 228 400. Et le nombre d'infirmières par 10 000 habitants a chuté de 7 %, de 80,3 à 74,6.

Le rapport de l'ICIS confirme aussi d'autres tendances observées depuis plusieurs années : hausse du nombre de diplômées universitaires, transfert des hôpitaux vers les milieux communautaires, augmentation du travail à temps partiel.

Au Québec, le portrait est légèrement différent.

D'abord, l'âge moyen des infirmières canadiennes est de 43 ans, deux ans de plus qu'il y a cinq ans. Au Québec, il est de 41,2 ans, selon les données de l'Ordre des infirmières du Québec. La moyenne d'âge est plus faible dans le secteur public. Les départs massifs à la retraite expliquent en partie la relative jeunesse des infirmières québécoises.

Quant à la diminution du nombre total d'effectifs, la tendance a été renversée au Québec depuis 1999. En février dernier, l'Ordre recensait 61 052 infirmières au travail, presque autant qu'en 1994.

« Tout va dans le sens de la reprise », indique Marie Valois, directrice de l'exploitation des données corporatives à l'Ordre.

« On pense qu'il y a quand même une certaine fragilité. La situation n'est pas rétablie pour de bon. Dans les faits, on n'a pas encore vu le plus gros des départs à la retraite. »

Confirmation

Le rapport de l'ICIS sur la main-d'oeuvre vient d'ailleurs confirmer les positions défendues par la Fédération des infirmières du Québec auprès du gouvernement, estime Daniel Gilbert, vice-président au comité exécutif de la FIIQ.

La baisse du nombre de jeunes recrues n'est pas étonnante en « l'absence d'un plan global d'attraction et de rétention » des infir-

mières et d'une bonne planification des besoins futurs, dit le leader syndical. Les autres provinces n'ont pas échappé aux compressions et à la réduction des paiements de transfert, souligne-t-il.

Selon l'étude de l'Institut d'information, le nombre d'infirmières canadiennes de moins de 35 ans a diminué de 21 % entre 94 et 99 tandis que celui de leurs collègues de plus de 50 ans augmentait dans une même proportion. Les statistiques québécoises suivent grosso modo la même tendance.

Les baisses les plus marquées du nombre d'infirmières ont été constatées dans les Territoires du Nord-Ouest, en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Les hausses les plus importantes sont survenues au Yukon et à Terre-Neuve.

Le plus bas ratio

C'est en Ontario qu'on compte le plus faible nombre d'infirmières par 10 000 habitants (67,6). Le Québec arrive au huitième rang à l'échelle canadienne, avec 78,8 d'infirmières au-dessus de la moyenne nationale.

Toutefois, M. Gilbert juge peu utile de comparer le ratio infirmières/habitants sans prendre en considération les facteurs démographiques, le vieillissement de la population entraînant des besoins plus importants.

Quant à la hausse du travail à temps partiel constatée par l'ICIS, la situation québécoise a changé récemment avec l'obtention par le syndicat d'un mécanisme de conversion des heures supplémentaires en postes à temps complet, relate M. Gilbert.

Pour sa part, M^{me} Valois ne croit pas que le phénomène du temps partiel ait pris de l'ampleur au Québec. Le temps partiel n'est pas toujours vu comme un inconvénient, souligne-t-elle. Certains postes à temps partagé seraient même très appréciés.

Dans certaines provinces, la formation universitaire est maintenant la seule voie d'accès à la profession. Une hausse du nombre d'infirmières bachelrières est donc inévitable.

Au Québec, l'ordre professionnel souhaite que les programmes collégial et universitaire soient coordonnés de façon à permettre aux techniciennes diplômées de poursuivre plus facilement leur formation à l'université.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 30 JUILLET DANS LA LIMITE DES STOCKS

Réduction des stocks de 5 millions de dollars!

GARANTIE DE 160 000 km CONTRE L'USURE*

UNE AFFAIRE INCROYABLE

Moitié prix

Pneus RoadHandler^{MD} Voyager LX jusqu'au 30 juillet

Pneus classés neige et boue, à longues encoches sur l'épaulement pour assurer une excellente traction en toute saison. Carcasse robuste à plis en polyester pour un roulement silencieux et en douceur. Couverts par notre service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24 et par la garantie gratuite contre les avaries routières*. Série n° 63000. Jusqu'au 30 juillet, à partir de 65,99 ch. P175/70R13.

Après le 30 juillet, 131,99.
*Détails de la garantie chez Sears

Pneus RoadHandler Voyager LX		
Dimensions	Après le 30 juillet	Chac.
P175/70R13	131,99	65,99
P185/70R14	149,99	74,99
P195/70R14	159,99	79,99
P205/70R14	166,99	82,99
P205/70R15	178,99	88,99
P215/70R15	185,99	92,99
P205/65R15	185,99	92,99
P225/60R16	199,99	99,99

Aussi en d'autres formats

Rabais 25-40%

Pneus de tourisme, de performance et pour camionnette

À l'exclusion des pneus RoadHandler T Plus, Michelin XC LT4 et Michelin CXX APT pour camion

Pneus BFGoodrich Plus

à partir de **41⁹⁹** Chac.

P155/80R13.
Rég. Sears 59,99.
Série n° 36000

Pneus Patriot Viper

à partir de **83⁹⁹** Chac.

P195/65R14.
Rég. Sears 139,99.
Série n° 54000

Pneus Tiger Paw Nailgard

à partir de **89⁹⁹** Chac.

P185/75R14.
Rég. Sears 138,99.
Série n° 57000

Pneus Bridgestone Dueler

à partir de **109⁹⁹** Chac.

P225/70R14.
Rég. Sears 146,99.
Série n° 41000

NP0740400

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

SEARS

ANJOU*
353-7770

BROSSARD*
465-1000

LASALLE*
364-7310

*** COMPOSEZ LE POSTE 228**

LAVAL*
682-1200

ST-BRUNO
441-6603

ST-LAURENT*
335-7770

PAS DE PAIEMENT AVANT JANVIER 2001 pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$

Détails en magasin

Les hémophiles du Québec aident les Sénégalais à se battre pour des soins

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Au Sénégal, les bambins hémophiles se mettent à saigner sans fin vers trois ou quatre ans, lors de leur circoncision, incontournable en pays musulman. Et leur entourage a beau découvrir alors qu'ils sont malades, comme dans toutes les contrées pauvres, ces petits risquent de ne jamais devenir adultes ou de grandir avec les genoux qui se déboîtent et les coudes qui font mal. Tel est le lot de ceux qu'on traite « avec les moyens du bord » (repos, glace, plasma congelé à moins 80 degrés), parce que les produits sanguins qui font coaguler, dons de l'étranger, doivent être utilisés au compte-gouttes.

« Sur les 600 hémophiles que pourrait compter le Sénégal, ils sont sans doute 300 à mourir jeunes », estime Anta Sar, dont le fils a justement perdu la vie à la suite de saignements et qui représente l'Association sénégalaise des hémophiles au 24^e congrès international sur cette maladie.

Son espoir : que le nouveau partenariat avec les hémophiles du Québec lui permette de mieux faire valoir sa cause auprès de son gouvernement. En octobre, une infirmière spécialisée de Sainte-Justine et un membre de l'Association canadienne des hémophiles se rendront en tout cas dans le petit pays d'Afrique du Nord.

Mohammed Yacine, qui a passé 80 % de son enfance à l'hôpital, espère que les jeunes

d'aujourd'hui auront plus de chance. « Avec le partenariat, on souhaite que les enfants soient mieux traités », dit le jeune homme de 27 ans aux coudes ankylosés.

« Au Québec aussi, les malades se retrouvaient avec des séquelles il y a 15 ans à peine. Tu vois tous les plus vieux qui boient », rappelle de son côté Alain Moddy, qui préside la section québécoise de la Société canadienne d'hémophilie.

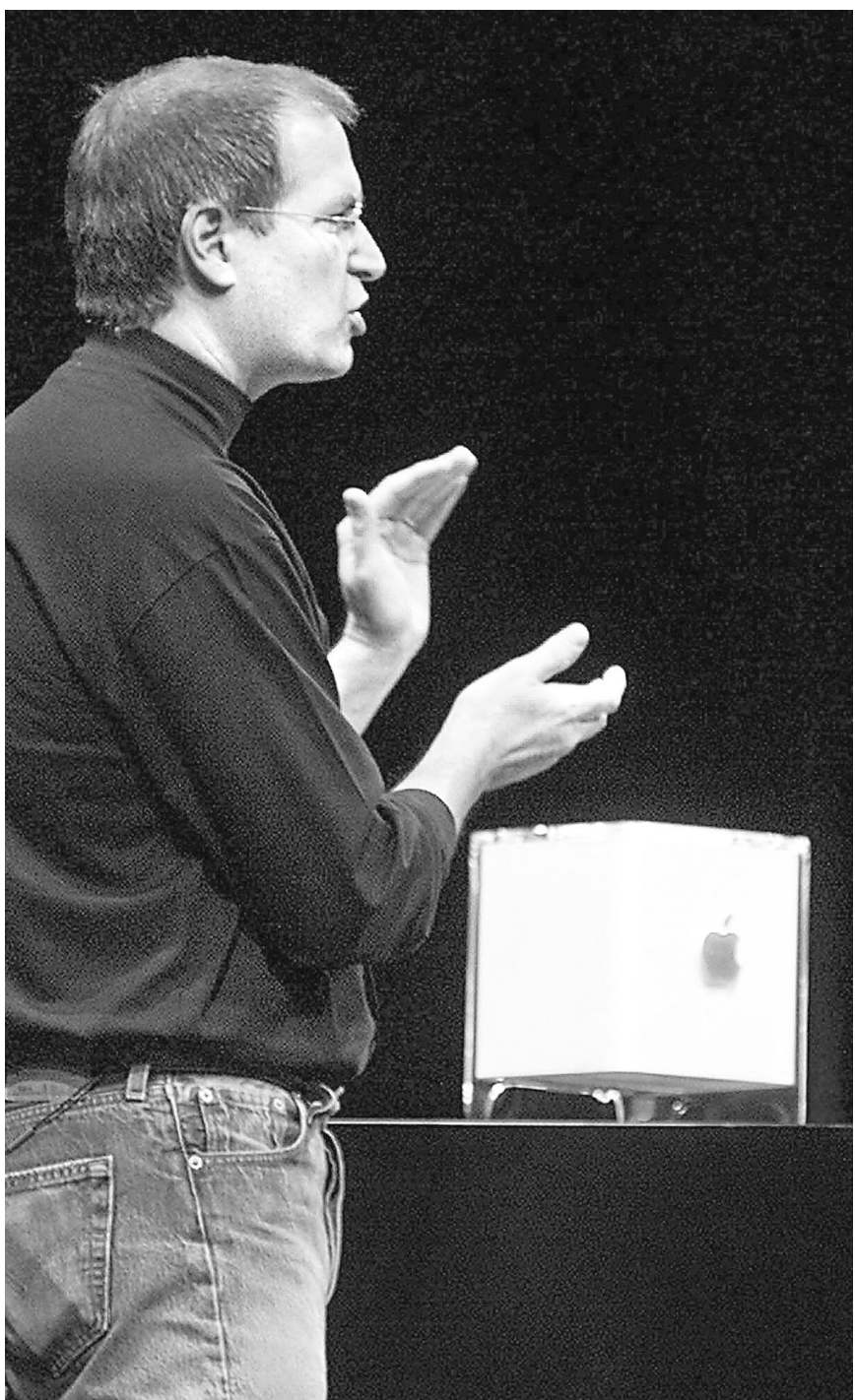
Depuis les années 1980, de nouveaux dérivés du sang permettent d'éviter le pire. Depuis quatre ou cinq ans, les enfants peuvent même jouer, courir, grimper — bref, mener une vie à peu près normale — grâce aux nouvelles techniques de prévention.

« Tous les jours ou tous les deux jours, on leur injecte un traitement. Avant, on les traitait seulement en cas de blessure », explique M. Moody.

À 500 \$ par jour, ce genre de soins coûte jusqu'à 200 000 \$ par année par patient. Un luxe impossible pour le Sénégal.

Médecin au Centre international de transfusion à Dakar, la capitale, le docteur Awa Oumar Touré espère au moins faire du dépistage systématique. Car en repérant les enfants hémophiles, on peut leur éviter la circoncision qui, si la maladie est grave, risquerait de les faire mourir avant que leurs parents atteignent l'hôpital.

+



Steve Jobs expliquait hier à New York, aux fidèles du Mac réunis pour une «grande messe technologique», les caractéristiques du nouveau Power Mac G4 Cube, dont le modèle de base sera à vente à compter de 1799 \$ US. L'ensemble complet vient aussi avec une souris nouveau genre, puisque le dernier modèle, une souris ronde, avait été mal reçue par les usagers du iMac.

Apple réinvente le cube

Le Power Cube sera en vente dès la fin août

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Devant une foule de convertis, Apple a dévoilé hier sa nouvelle ligne de produits durant le Macworld de New York. Parmi les nouveautés, une gamme de Power Mac G4 à double processeur, de nouveaux iMac aux couleurs inédites, deux logiciels, une souris rebricolée et un clavier étendu.

Mais la présentation a atteint son paroxysme quand le président directeur général Steve Jobs a dévoilé un nouvel ordinateur blanc en forme de cube appelé le Power Mac G4 Cube.

Le petit ordinateur, dont chaque façade mesure à peine 18 cm, est inséré dans un boîtier transparent. Le lecteur de cédérom est inséré sur le dessus et seul le logo d'Apple apparaît sur un des côtés. Des haut-parleurs sphériques Harmon/Kardon sont inclus.

Pour consulter les pièces internes, il faut inverser le cube, appuyer sur un bouton qui libère une poignée et tirer sur le boîtier. L'appareil est cadencé à 450 Mhz et comprend 64 Mo de Ram. Le Cube sera en vente au début d'août à 1799 \$ US. Une version plus musclée sera offerte à 2299 \$ US. Les prix canadiens n'ont pas encore été annoncés.

Jobs, vêtu de son traditionnel col



Chaque façade du nouveau Power Mac G4 Cube mesure 18 cm. Doté d'un processeur de 450 Mhz ou de 500 Mhz, le petit ordinateur a été fort bien accueilli hier au Macworld au Javitts Center de New York.

roulé noir et de ses jeans Levis, a présenté pendant près de trois heures les appareils, périphériques et logiciels de la cuvée de l'été.

Du côté des logiciels, les spectateurs ont pu voir une nouvelle version du iMovie, qui permet aux consommateurs de créer leur propre petit film à partir d'une caméra vidéo numérique.

Jobs a également présenté des extraits du prochain système d'exploitation, le OS X. Le système sera en vente au début de 2001.

Deux des trois modèles de la série Power Mac G4 sont munis d'un

double processeur et sont offerts immédiatement. Les systèmes de base coûtent 2399 \$ et 3799 \$. Les systèmes plus rapides, comme celui doté d'un processeur 500Mhz avec 256 Mo de Ram et d'un disque dur de 40 Go, coûte 5299 \$. Tous ces prix sont en dollars canadiens.

Les iMac portent aussi de nouvelles couleurs. Aux cinq déjà existantes, on a rajouté indigo, rubis, sauge et neige. Les prix vont de 1199 \$ (350 Mhz) à 2299 \$ (500 Mhz) pour l'édition spéciale.

Adieu souris en forme de rondelle de hockey

La souris ronde et le clavier exigü livrés jusqu'à maintenant avec le populaire iMac sont abandonnés. À leur place, Apple propose un nouveau type de souris sans boule ni pièce mobile qui fonctionne grâce à un capteur optique. On actionnera la souris sans bouton en la faisant pivoter.

Le clavier est allongé et comprend des touches numériques. Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les spectateurs, des «macqueux».

Les nouveaux designs colorés présentés en août 1998 avaient été bien reçus, Apple affirme avoir vendu 3,7 millions de iMac depuis, mais la souris a toujours été source d'insatisfaction. Plusieurs utilisateurs finissaient par abandonner et achetaient une souris d'un tiers comme Macally.

Hier, les spectateurs qui assistaient à la présentation du centre Javitts de New York ont tous reçu une souris. Les absents pourront l'acheter au coût de 59 \$ US.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

au VENT FOU l'entrepôt

- Skis nautiques
- « Wakeboards »
- « Wet Suits »
- Tubes
- Planches à voile
- « Beach Wear »

3839, boul. St-Jean-Baptiste, Montréal
Tél. : (514) 640-3001 • 1 800 336-2126
Web : www.auventfou.com

loto-québec		SPECIAL		résultats	
★ ★		30 ANNIVERSAIRE		30 JOURS + CHANCE	
NUMÉRO COMPLET	100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES	100 \$		
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES	30 \$		
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 \$		
Numéro du 2000-07-20		724152			
(numéros décomposables)					
2000-07-01	238948	2000-07-11	596202		
2000-07-02	000347	2000-07-12	788364		
2000-07-03	407305	2000-07-13	829432		
2000-07-04	873024	2000-07-14	809066		
2000-07-05	432630	2000-07-15	536556		
2000-07-06	593376	2000-07-16	792068		
2000-07-07	657845	2000-07-17	564766		
2000-07-08	169578	2000-07-18	253038		
2000-07-09	308079	2000-07-19	228338		
2000-07-10	735126				
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.					
100 000 \$ chaque jour du 1 ^{er} au 30 juillet 2000					

loto-québec		résultats	
649		Tirage du 2000-07-19	
15 17 32 42 43 45			
Numéro complémentaire: 09			
Quebec 49		Tirage du 2000-07-19	
08 12 16 17 42 49			
Numéro complémentaire: 46			
Banco		Tirage du 2000-07-19	
01 09 11 13 15			
17 18 22 31 40			
42 44 53 56 58			
59 60 62 67 69			
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			

A. Gold & Sons POUR LUI

TOUT DOIT ÊTRE VENDU !

10 DERNIERS JOURS

la succursale du 960 Ste-Catherine O.
FERME
dimanche 30 juillet à 17h

60%*

DE RABAIS SUR LE PLUS BAS PRIX MARQUÉ
* ce rabais est valide à la succursale du 960 Ste-Catherine seulement

7080 Avenue du Parc • Place Vertu

A. Gold & Sons

MasterCard VISA Interac

BIRKS

DIAMANTS. depuis 1879

Donnez à l'amour un nouveau son de cloche.

Bague de fiançailles contemporaine « Birks Bleu™ », à diamant rond et signature saphir, en or blanc ou en platine, à partir de 2 000 \$.

Alliance assortie, 350 \$.

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

MATELAS

SIMMONS Sealy

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

Les Keys de Cuba

Le paradis clés en main. Les forfaits-vacances des hôtels de villégiature Sol Meliá Cuba. Tout, tout, tout, dans les keys de Cuba.

À partir de 899 \$ Sol Club Olé

Tout compris

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyages ou rendez-nous visite au www.solmelia.es.

Cayos Sol Meliá CUBA

Meliá Cayo Guillermo Tout compris • Meliá Cayo Coco Tout compris • Sol Club Cayo Guillermo Tout compris • Sol Club Cayo Coco Tout compris

Actualités

Québec perd patience contre cinq villes

Elles protestaient contre la facture de 350 millions imposée par le gouvernement

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec sévit contre cinq municipalités qui, pour contester la facture de 350 millions de la réforme Trudel, avaient décidé de retenir leur paiement.

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a en effet décidé de récupérer les sommes dues par ces villes, qui totalisent 242 352 \$ en incluant les intérêts, en coupant d'autant certains versements qu'elles attendaient du gouvernement à titre d'enlueux de taxes ou de subventions dans le cadre du dernier programme d'infrastructures.

Les municipalités montréaléennes de Co-

wansville, Sutton et Bedford, de même que celles de Kingsbury, en Estrie et Lorrainville, en Abitibi-Témiscamingue, sont ainsi privées de versements en vertu d'un décret du 28 juin dernier. Elles n'avaient pas respecté les échéances de remboursement de la facture du 31 décembre ou du 31 mars derniers.

Des cinq, c'est Cowansville qui devait la somme la plus importante, soit 155 835 \$. Il s'agit du tiers de la facture annuelle de 465 000 \$ que la municipalité devait acquitter dans le cadre de cette ponction imposée aux villes depuis 1998. Le gouvernement s'est payé en réduisant d'autant les compensations qu'il verse à la place de taxes sur ses

édifices (écoles, hôpitaux, palais de justice etc.).

Même si l'Union des municipalités du Québec avait conseillé aux maires de payer leur facture, mais sous protêt, Cowansville, Sutton et Bedford avaient plutôt décidé de placer les sommes dans un compte en fidéj-commis de la MRC Brome-Missisquoi.

« On voulait démontrer au gouvernement du Québec que nous étions en désaccord avec sa façon de procéder », explique le trésorier de la municipalité de Cowansville, Denis Dulude. Les trois municipalités devront maintenant voter des résolutions pour récupérer leurs 226 000 \$ auprès de la MRC.

Des 350 millions exigés des villes cette an-

née, c'est environ 500 000 \$ qui ont été retenus au total en raison de pareils gestes de protestation. Dans le cas des autres municipalités — qui n'attendaient pas de sommes du gouvernement —, l'État compte trouver d'autres moyens de récupérer ses billes.

L'UMQ a intenté une poursuite contre le gouvernement pour faire annuler cette facture de 350 millions, qui doit s'appliquer pour une dernière année en 2000. Mais l'union a aussi annoncé son intention de retirer cette poursuite si les négociations en cours avec le gouvernement d'ici le 30 septembre mènent à la conclusion d'un nouveau pacte fiscal. Une entente-cadre signée en juin promet 1,5 milliard aux villes d'ici 2005.

Autre levée de boucliers de la couronne nord

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les maires de la couronne nord montent de nouveau aux barricades, cette fois pour faire obstacle à la fusion de leurs services de police avec celui de Laval.

« J'envoie une mise en garde au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard : il peut s'attendre à une levée de boucliers de la part de nos municipalités s'il a l'intention de forcer des regroupements de services de police », lance le maire de Rosemère et porte-parole des 27 maires de la couronne nord, Yvan Deschênes.

Selon lui, le gouvernement a décidé de mettre à contribution les citoyens de la couronne nord non seulement pour aider Montréal, mais aussi Laval, qui a déjà réussi à faire inscrire son Cosmodôme parmi les équipements régionaux dont les déficits seront épongés par les 105 villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). La Société de transport de Laval entend également profiter de la réorganisation municipale pour intégrer les organismes de transport (CIT) de la couronne nord.

« Je comprends mieux aujourd'hui le silence du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, dans le dossier de la réforme Harel et son lobbying intensif pour que la couronne nord soit incluse dans la CMM », dit Yvan Deschênes.

Le ministre Ménard a demandé à l'Association des directeurs de

police de lui soumettre des recommandations en vue d'une refonte de la carte policière. Dans une entrevue publiée hier dans *La Presse*, le vice-président de l'ADPQ, Jean-Pierre Gariépy, s'est dit d'avis qu'il fallait passer de 135 corps de police à « quelques dizaines » seulement, afin de doter les citoyens de meilleurs services. En tant que directeur de la police de Laval, M. Gariépy plaide aussi pour une fusion de son service avec une quinzaine de corps policiers de la couronne nord.

M. Deschênes rétorque que la police de Laval rêve de se doter d'un centre de détention dont les villes de la couronne nord n'ont pas besoin. Il ajoute qu'une étude dans sa MRC (Thérèse-de-Blainville) a démontré qu'elle n'avait pas avantage à s'intégrer à un centre 911 régional, puisque les répartiteurs des services de police ont le temps de répondre aux appels d'urgence.

Les maires de la couronne nord sont ouverts à des mises en commun, dit-il, à condition qu'elles donnent des économies. Ils avaient d'ailleurs confié un mandat d'étude à ce sujet à la firme Raymond Chabot, qu'ils ont cependant mis sur la glace en attendant les développements des réformes Harel et Ménard.

« On était loin de se douter que le gouvernement avait enclenché des discussions avec les directeurs de police sans consulter les élus municipaux », lance M. Deschênes.

Une mère paraplégique poursuit deux hôpitaux

Presse Canadienne
QUÉBEC

Devenue paraplégique pendant son hospitalisation pour une phlébite, une mère de famille réclame 2,1 millions de dollars à deux hôpitaux montréalais où l'on aurait tardé à la soigner car des médecins voyaient cette femme de couleur comme « une plaignarde hystérique ».

Lucienne Cazeau, son conjoint Pierre Fandal et leurs cinq enfants poursuivent les pavillons Royal Victoria et l'Hôpital neurologique

de Montréal, rattachés au Centre universitaire de santé McGill, ainsi que les médecins Dana Baran, Gabriel Charles Léger et Richard Le Blanc. L'action en dommages a été déposée vendredi, en Cour supérieure, à Québec.

On y déplore « la négligence » et « l'aveuglement » des défenseurs et « leur entêtement et préjugés » à voir la demanderesse comme « une plaignarde hystérique, dont les plaintes relevaient d'une composante culturelle (M^{me} Cazeau est noire) plutôt que d'une pathologie réelle ».



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Accident sur le pont Jacques-Cartier

Un accident impliquant trois véhicules a fait deux blessés mineurs vers 8 h 55 hier matin sur le pont Jacques-Cartier. Pour une raison inconnue, la conductrice d'une Toyota Corolla qui roulait vers Montréal a raté la dernière courbe et est allée percuter deux véhicules roulant en sens inverse. Deux voies du pont Jacques-Cartier ont dû être fermées en direction sud. Tout était rentré dans l'ordre à 9 h 10.

Pas d'autoroute sur la 132, clament des citoyens

STÉPHANIE BÉRUBÉ

« On n'est pas contre l'autoroute 30 : on la veut au meilleur endroit », déclare Mario Arsenaault, président du Comité pour l'autoroute 30 Sud, qui s'oppose à ce que la route 132 entre Candiac et Sainte-Catherine, sur la rive sud de Montréal, soit transformée en autoroute. Une barrière physique et psychologique à éviter, selon le groupe, qui préconise un tracé au sud, en milieu agricole plutôt qu'en milieu urbain.

Le comité s'est formé après que certains de ses membres eurent pris connaissance des intentions du gouvernement, il y a à peine plus d'un mois. Déjà 12 000 personnes ont signé sa pétition demandant au ministère des Transports de réviser son trajet. Les citoyens attendent maintenant que le ministre Chevrette accepte de les rencontrer pour lui remettre en mains propres la pétition. Entre-temps, la douzaine de membres ont posé des pancartes en bordure de l'actuelle route 132 pour manifester leur désaccord à la construction d'une autoroute de huit voies en ville.

Selon le Plan de gestion des déplacements que le ministre Chevrette a dévoilé en avril dernier,

l'autoroute 30 serait située à l'endroit où se trouve la route 132, qui traverse actuellement Candiac et Delson et sépare Sainte-Catherine de Saint-Constant, un bassin de population d'environ 64 000 personnes. D'après le groupe, cette décision va directement à l'encontre de la politique de fusion municipale de la ministre Harel, qui veut rassembler les citoyens.

L'alternative proposée : faire passer l'autoroute plus au sud, en dehors des villes, dans les champs. « Notre but premier est de sauver notre qualité de vie », explique Pierre Arcouette, aussi membre du comité. Dans la lettre envoyée au ministre Chevrette, le groupe explique son désaccord avec les



PHOTO PATRICK SANFAÇON, La Presse ©

Le Comité pour l'autoroute 30 Sud a commencé à poser des pancartes en bordure de la route 132 pour annoncer son opposition au trajet préconisé par le ministère des Transports.

plans, faisant notamment valoir que la pollution et le bruit accru seraient néfastes à la santé des citoyens qui vivent près de la 132.

Mais, selon eux, la santé économique de la région serait aussi du-

rement touchée par l'apparition de la 30 en ville. « Les commerces adjacents pourraient perdre jusqu'à 50 % de leur clientèle », soutient M. Arcouette, en précisant que les propriétaires des commerces qui

longent la 132 sont massivement contre l'agrandissement de la route. Le Comité prétend aussi que certains commerçants pourraient ne pas survivre à la période de travaux, durant laquelle leurs liens avec leurs clients seront coupés. Selon l'étude du gouvernement, les travaux de construction devraient durer environ trois ans ; M. Arcouette pense qu'il s'écoulera beaucoup plus de temps entre la première pelletée de terre et l'ouverture des voies rapides. Il se demande d'ailleurs où circuleront les véhicules durant les travaux : dans les quartiers résidentiels ?

À l'automne 2000, des audiences publiques sont prévues. « Quand ils disent qu'ils vont nous consulter, ce n'est pas vrai », explique Mario Arsenaault, déçu. D'après lui, il n'y a pas eu de « vraies » consultations publiques et la population souffre d'un manque d'information dans ce dossier. Malgré tout, le groupe pense que la pression populaire pourra jouer en sa faveur et il fonde beaucoup d'espoir en une rencontre avec Guy Chevrette. « On pense que c'est la seule personne qui peut nous comprendre et nous écouter », dit M. Arcouette.

Actualités

Le gaz poivre peut être dangereux, voire mortel

ÉRIC TROTTIER

Plusieurs études canadiennes, américaines ou britanniques indiquent que le gaz poivre est dangereux pour les asthmatiques, qu'il peut entraîner la mort lorsque mélangé à certaines drogues ou qu'il causerait le cancer.

Mais les policiers continuent d'utiliser cette arme presque tous les jours parce qu'ils la considèrent moins dangereuse que les armes à feu, ou pas dangereuse du tout. « Les décès répertoriés (après l'utilisation du gaz poivre) ne sont pas liés directement au capsicum, mais à d'autres facteurs, a plaidé hier le commandant Pierre Brochet, du Service de police de la CUM. Si le gaz poivre était dangereux, on ne l'utiliserait pas. Au contraire, il nous aide à éviter de blesser les détenus... »

Rappelons que quatre personnes ont trouvé la mort après avoir été aspergées au poivre de Cayenne par des policiers de la CUM depuis quatre ans. Les deux dernières victimes ont succombé à leurs blessures dimanche et mardi matin, ce qui a relancé la controverse autour de l'arme « douce » utilisée à plus de 320 reprises par la police de la CUM l'an dernier.

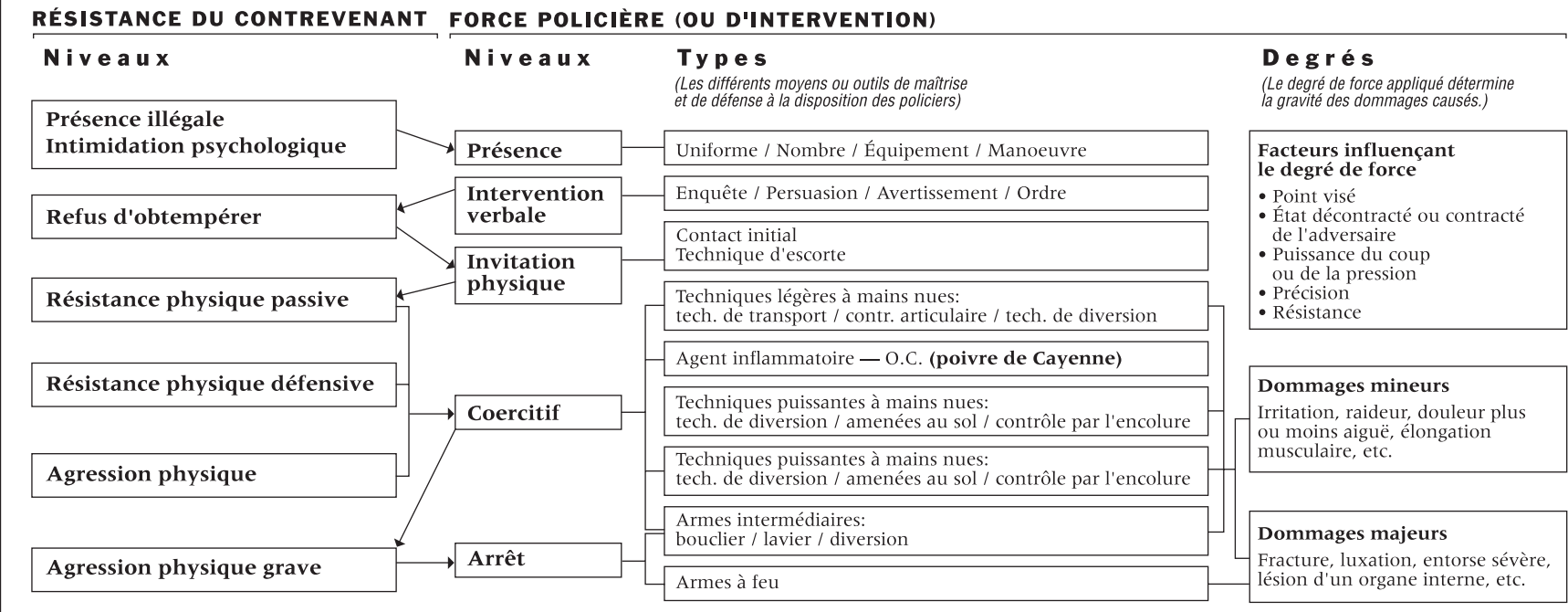
Pour l'instant, les autopsies réalisées sur les corps des deux premières victimes n'ont pas relié le capsicum à leur mort. Les résultats des autopsies des deux autres ne sont pas encore connus. Tout ce qu'on sait, c'est que les quatre avaient consommé des drogues dures, de la cocaïne notamment, avant de mourir.

Hier, le Mouvement action justice (MAJ) a demandé une fois de plus au gouvernement de décréter une enquête publique du coroner pour éclaircir les circonstances du décès de Sébastien McNicoll et Luc Aubert, morts à deux jours d'intervalle cette semaine après avoir été aspergés avec du poivre de Cayenne par des policiers de la CUM.

« On ne met pas la conduite des policiers en cause, a déclaré le président du MAJ, Yves Manseau. Les torts, selon nous, reviennent plutôt à la formation inadéquate des policiers et à l'inaptitude des corps policiers qui continuent de prendre des décisions conduisant à des morts d'hommes. »

M. Manseau a dénoncé le « pro-

Tableau hiérarchique de la force (utilisé par les corps policiers au Québec)



Source : Institut de police du Québec

Infographie La Presse

blème systémique » de la police, qui fait en sorte que « l'Institut de police du Québec (IPQ) a construit un mythe selon lequel le poivre de Cayenne est sans danger ». Selon lui, la Commission de la sécurité publique de la CUM, « qui joue davantage un rôle de défenseur des policiers que de protecteur des intérêts du public », devrait aussi prendre une part du blâme pour ce qui vient d'arriver.

M. Manseau a plus particulièrement dénoncé le tableau hiérarchique de la force utilisée par les corps policiers. Dans ce tableau, conçu par l'IPQ, on indique aux policiers quel type de force devrait s'appliquer dans chaque situation. On y propose d'employer le poivre de Cayenne avant les « techniques puissantes à mains nues » (un coup de poing, etc.) et avant même de songer à employer une autre « arme intermédiaire ».

Selon Manseau, ce tableau fait en sorte que les policiers ont banalisé le recours au capsicum. « Il faut remettre le poivre de Cayenne à sa place, dit-il, c'est-à-dire dans le bloc des autres armes intermédiaires. »

Plusieurs études réalisées ces dix dernières années indiquent que le capsicum peut être dangereux, voire mortel. Certains spécialistes affirment même que le capsicum, au lieu de calmer ses sujets, les

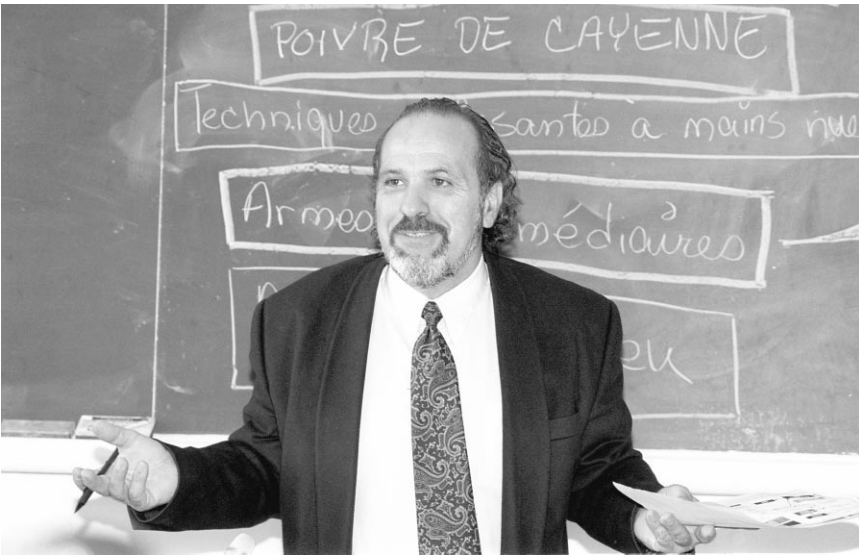


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Le président du Mouvement action justice, Yves Manseau, a mis en cause hier « la formation inadéquate » des policiers et « l'inaptitude des corps policiers qui continuent de prendre des décisions conduisant à des morts d'hommes ».

rend plus agités et plus agressifs. Le mélange cocaïne-capsicum a également plusieurs fois donné des résultats mortels, relève-t-on dans plusieurs rapports. Aux États-Unis, près de 80 personnes aspergées sont décédées au cours de la décennie 1990, dont 35 en Californie. Comme ici, la plupart du temps, les autopsies n'ont pu relier directe-

ment la mort avec le capsicum, mais une drogue avait été consommée par les victimes aspergées.

Certaines villes américaines, notamment en Caroline du Nord, ont aussi banni l'utilisation du poivre de Cayenne par leurs policiers. La Grande-Bretagne a également interdit le gaz poivre en raison de ses effets cancérigènes.

À l'instar de la présidente de la CUM, Vera Danyluk, le vice-président de la commission de sécurité publique de la CUM, Yves Ryan, a répété hier que les derniers événements allaient donner l'occasion aux dirigeants montréalais de réfléchir sur le sujet. « On doit s'assurer que le poivre de Cayenne est la façon la plus appropriée de maîtriser un prévenu », a-t-il dit.

De son côté, Yves Manseau souligne que plusieurs autres types d'armes pourraient être employés par la police. Des fusils peuvent envoyer, en un éclair, un filet empêchant un individu de bouger, un autre type de fusil fait un bruit si assourdissant que le prévenu en est assommé, etc. « On comprend que le poivre de Cayenne puisse être la meilleure arme dans certaines situations, mais on pense que les deux décès qui viennent de survenir devraient indiquer aux autorités que le temps est venu d'étudier en profondeur les conséquences de son utilisation. »

Pierre Saint-Antoine, de l'IPQ, continue pour sa part de croire que le poivre de Cayenne ne comporte pas de risques majeurs pour la santé. « Devrait-on retirer cet outil alors qu'il a permis une diminution de la force coercitive et, par conséquent, de l'utilisation des armes à feu ? »

Un mécanisme de protection inaltérable sur les briquets ?

PASCALE BRETON

Santé Canada devrait exiger que les mécanismes de protection dont les briquets doivent être munis deviennent inaltérables. C'est l'une des recommandation formulées par la coroner Lise Duchesne dans son rapport d'investigation rendu public hier, concernant le décès du jeune Jamal Matchet survenu l'automne dernier lors d'un incendie qui a ravagé l'appartement familial.

Le 12 octobre 1999, le bambin de trois ans et dix mois s'amusaît au sous-sol du logement familial de la rue Allard, à Montréal, en compagnie de quelques autres enfants, dont un garçon de quatre ans. Ce dernier a allumé, à l'aide d'un briquet, une chandelle qu'il a posée sur une table à café, mais un chat l'a renversée et les flammes se sont rapidement répandues dans la pièce.

Les occupants ont pu évacuer les

lieux, sauf le jeune Jamal qui, pour une raison inconnue, est retourné à l'intérieur du sous-sol en flammes. Il a subi des brûlures sur 90 % de son corps et est décédé 15 jours plus tard des suites de ses blessures.

Dans le but de protéger d'autres vies humaines, la coroner recommande à Santé Canada de s'assurer que le mécanisme de protection des briquets répond aux critères en vigueur et d'étudier la possibilité

qu'il soit installé de façon inaltérable. Les adultes modifient fréquemment cette garde de protection, ce qui est probablement arrivé dans le cas du jeune Jamal.

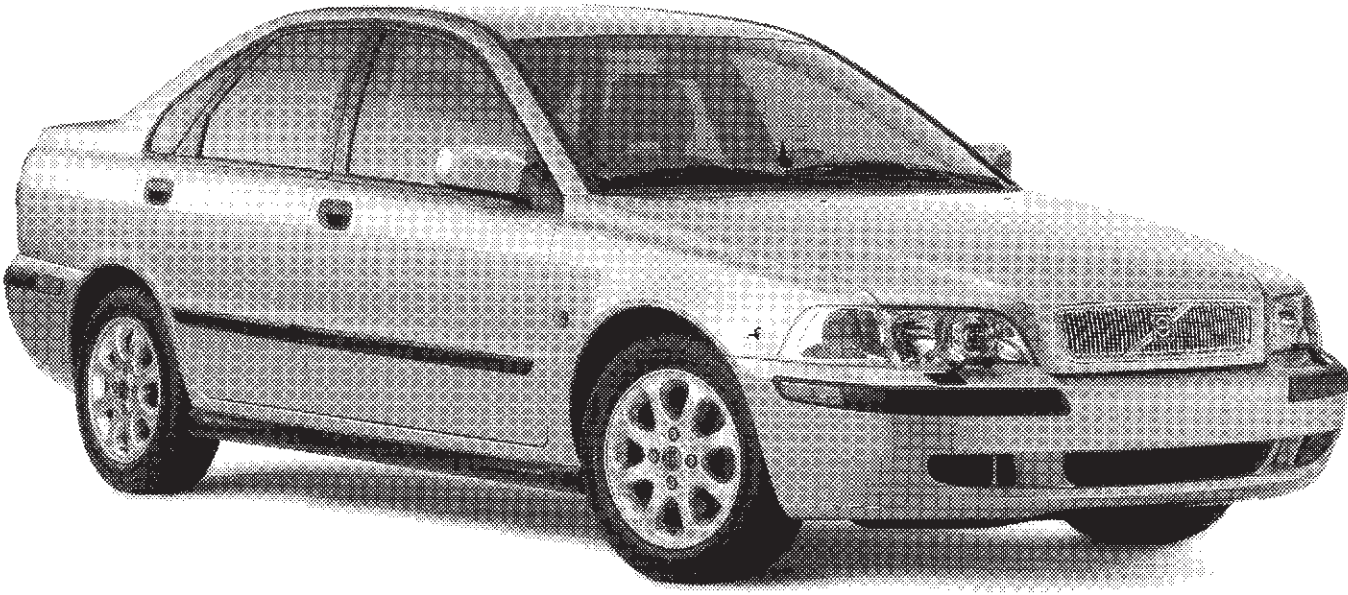
Depuis 1995, les briquets dont la valeur est inférieure à 2,50 \$, soit environ 96 % de ceux que l'on retrouve sur le marché, doivent être munis de ce mécanisme pour empêcher les jeunes enfants de s'en servir. Selon Santé Canada, deux enfants perdent la vie annuellement parce qu'ils ont joué avec un

briquet, comparativement à huit par année avant l'entrée en vigueur de cette mesure de protection il y a cinq ans.

La coroner Duchesne recommande également au Service de protection contre les incendies de Montréal de continuer ses campagnes de sensibilisation auprès du public et ses visites à domicile. L'appartement où le petit Jamal est décédé comptait deux détecteurs de fumée, mais aucun n'était muni de piles.

VOLVO pour la vie

LA FORMULE PLAISIR VOLVO



Voici la preuve que la sécurité et le plaisir peuvent cohabiter paisiblement. Moteur turbo de 160 HP. Boîte automatique à cinq rapports. Sacs gonflables avant et latéraux. Chaîne audio supérieure à circuit antivol. Rideaux gonflables. Roues en alliage. Protection anti-contrecoup. Climatiseur électronique. Cage de sécurité en acier ultra-fort. ABS. Système de protection contre l'impact latéral.

VOICI LA VOLVO S40.

BIEN ÉQUIPÉE, SÛREMENT : À PEINE 29 995 \$.

le groupe VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900 Paré Street
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855 Johnson Street
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180 Principale Street
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430 Saint-Martin Boulevard West
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15 Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315 Metropolitain East
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405 Taschereau Boulevard
(450) 659-6688

Le prix conseillé au détail pour la Volvo S40 2001 est de 29 995 \$. Taxes, immatriculation, assurances, transport et préparation en plus. Le détaillant peut vendre moins cher. Voyez votre détaillant Volvo autorisé. © 2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque déposée d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.Volvo40.com.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

20 juillet 2000

Page A8 manquante

Ottawa vérifie si du fromage de brebis du Vermont est arrivé ici

On craint une contamination par la version ovine de la maladie de la vache folle

ANDRÉ NOËL et PC

Les propriétaires de deux troupeaux de moutons importés au Vermont sont allés devant les tribunaux, hier, pour tenter d'empêcher le gouvernement américain de faire abattre leurs animaux. Les autorités craignent que ceux-ci ne soient atteints d'une variante de la maladie de la vache folle.

Selon les propriétaires de deux troupeaux, qui ont porté leur cause en cour fédérale, à Burlington, aucun mouton n'a jamais contracté la maladie à l'extérieur d'un laboratoire. Un troisième propriétaire de moutons a accepté de vendre ses bêtes au gouvernement, pour qu'elles soient abattues.

Les moutons ont été maintenus en quarantaine depuis 1998, deux ans après l'arrivée du premier d'entre eux de Belgique. Les bêtes proviennent d'une région de Belgique où des cas de la maladie de la vache folle ont été identifiés. Selon les autorités américaines, il existe une possibilité que les moutons aient été nourris avec des aliments contaminés par le cerveau de bestiaux malades, avant leur importation au Vermont.

Par ailleurs, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a commencé à vérifier, hier, si du fromage produit au Vermont avec du lait de se trouve en vente au Canada. « Pour l'instant, on ne sait pas si ce fromage, qui a fait l'objet d'un avis de non-consommation aux États-Unis, a été exporté chez nous, et plus précisément au Québec », a déclaré Michel Carroll, porte-parole de l'Agence.

« Nous ne disposons pas d'un système informatisé sophistiqué pour suivre les importations du fromage, contrairement aux importations de viande. Nous avons demandé à tous nos inspecteurs de vérifier si le fromage de brebis visé par les autorités du Vermont a franchi les frontières. Nous avons aussi demandé la collaboration des douaniers. »

Le département américain de l'Agriculture a annoncé qu'il se portait acquéreur de 376 moutons et brebis provenant de trois troupeaux du Vermont, demain, après avoir eu la confirmation que quatre moutons avaient subi des tests positifs d'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST), le 10 juillet.

Mardi, le département de la Santé du Ver-



Des moutons attendaient hier les inspecteurs du gouvernement américain dans une ferme de Warren, au Vermont.

mont a recommandé de ne pas consommer du fromage produit à partir de lait provenant de ces trois troupeaux et fabriqué par deux usines, la Three Sheperds of the Mad River Valley et la Northeast Kingdom Sheep Milk Cheese Plant.

Selon M. Carroll, il n'y a aucun risque que la viande des 376 moutons et brebis abattus ait franchi la frontière. Mais un doute subsiste quant au fromage. De son côté, Jason Aldous, du département de l'Agriculture du Vermont, a dit qu'il ignorait si les usines visées avaient exporté du fromage au Canada.

Marybeth Whitten, propriétaire de la Northeast Kingdom Sheep Milk Cheese Plant à Greensboro, a cependant affirmé qu'aucun fromage n'avait été exporté. Son usine, pas plus que l'autre, n'a de permis fédéral à cet effet, a-t-elle assuré.

Marc Picard, propriétaire de la fromagerie Hamel à Montréal, estime aussi qu'il n'y a aucun risque que du fromage contaminé du Vermont soit en vente au Canada. Fritz Kaiser, propriétaire d'une petite fromagerie à Noyan, près de la frontière, a aussi déclaré qu'il est très rare que du fromage de brebis du Vermont soit importé.

L'inspection des aliments est-elle menacée ?

Dans un tout autre ordre d'idées, le Syndicat de l'agriculture, membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a émis un communiqué pour exprimer ses craintes quant à un affaïssement des contrôles effectués par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« La volonté du gouvernement du Canada

de confier l'inspection des viandes à l'industrie, pour se contenter d'inspecter uniquement ses méthodes de transformation, pourrait compromettre la sécurité de notre alimentation et faire augmenter les risques de contamination à la bactérie E. coli et à la salmonellose », estime Yves Ducharme, président du syndicat, qui regroupe les 1000 inspecteurs de l'Agence.

« Ce geste du gouvernement équivaut à demander au loup de prendre la place du berger pour la garde du troupeau », a ajouté M. Ducharme. Selon le syndicat, le gouvernement entend mettre en vigueur d'ici quelques mois une nouvelle réglementation qui permettra aux usines de transformation de viande sous juridiction fédérale de ne plus être soumises aux dispositions actuelles de la loi qui stipulent que chaque carcasse doit être inspectée par un inspecteur désigné.

Les inspecteurs à l'emploi de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ne seraient désormais plus chargés de ces inspections, mais de surveiller plutôt les procédés et le travail des « détecteurs de défauts ». Ces « détecteurs » seraient des employés de l'usine chargés de vérifier si l'animal est propre à la consommation.

Leur formation sommaire — de deux à quatre semaines — est insuffisante par rapport à celle de deux années exigée d'un inspecteur de l'Agence fédérale, ajoute M. Ducharme. « En outre, comment croire que ces détecteurs, salariés de l'usine, auraient l'indépendance nécessaire pour forcer l'arrêt d'une chaîne de production s'ils constatent des problèmes ? » demande-t-il.

Il y a quelques semaines, le gouvernement américain, qui tentait d'implanter un système d'auto-inspection de l'industrie, a été forcé par une cour d'appel de revoir son projet. La loi américaine, comme celle du Canada, stipule en effet que chaque carcasse doit être inspectée par un inspecteur du gouvernement. « Les changements législatifs que prépare le gouvernement canadien lui permettraient d'éviter cet écueil », affirme M. Ducharme.

M. Carroll, porte-parole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a été incapable de commenter ces affirmations du syndicat, hier, les responsables du dossier étant absents.



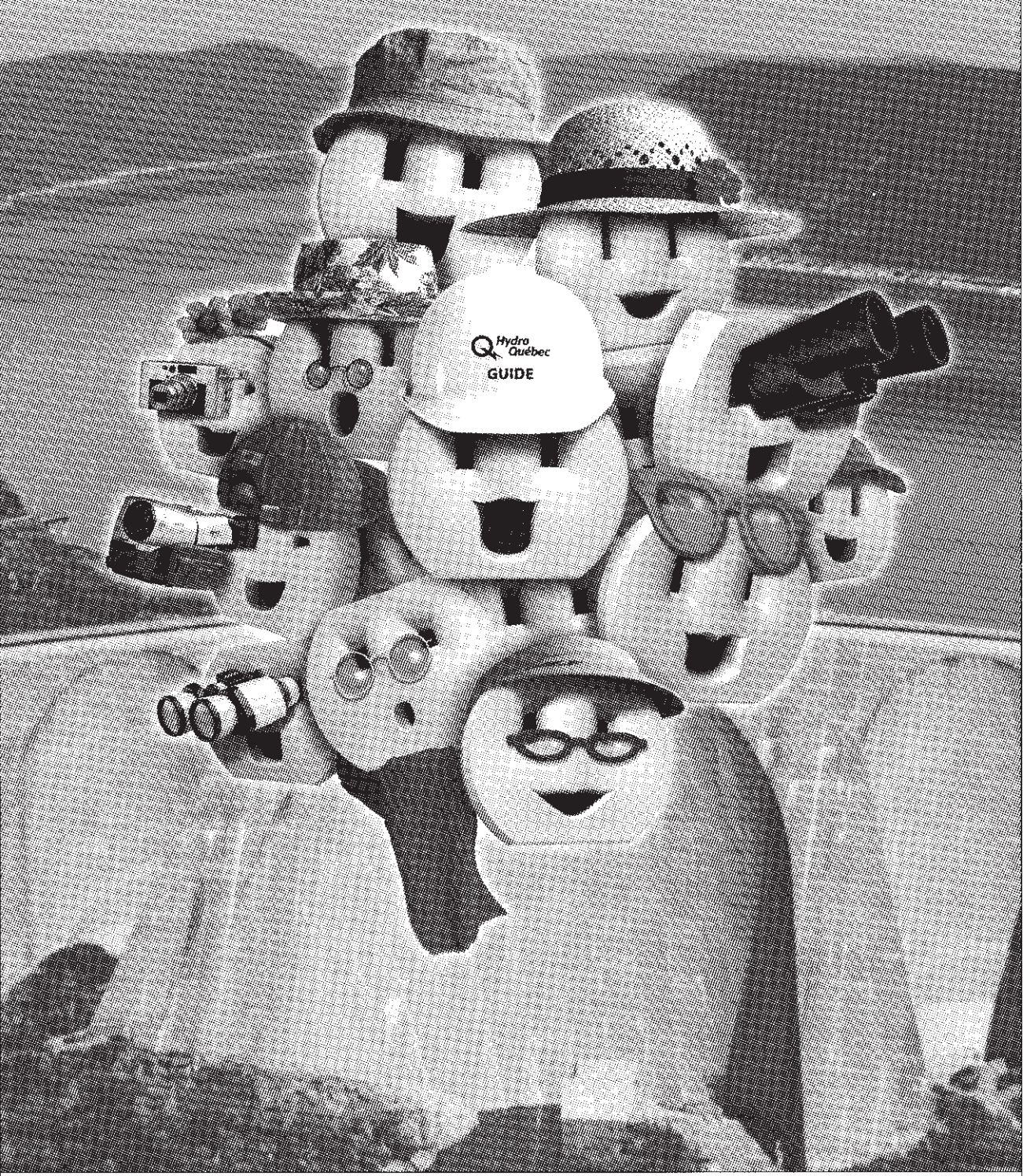
Solde de fin d'année

13-23 Juillet



audio centre
9100 Boul. Cavendish (face à Ikea) Saint-Laurent
(514) 731-2772 • www.audiocentre.com

Visites gratuites pour familles branchées



Cet été, Hydro-Québec vous ouvre gratuitement les portes de 14 de ses installations. Pour des découvertes inoubliables, **suivez le guide !**

À Laval La centrale de la Rivière-des-Prairies	Dans l'Outaouais La centrale des Rapides-Farmers	À la Baie James L'aménagement Robert-Bourassa et la centrale La Grande-1
En Montérégie La centrale de Beauharnois et l'Électrium	En Mauricie La centrale de Gentilly-2	En Abitibi-Témiscamingue La centrale de la Première-Chute et les centres de formation et de téléconduite
Dans les Laurentides La centrale de Carillon	Sur la Côte-Nord Le barrage Daniel-Johnson, les centrales Manic-5 et Manic-2, le chantier de la Sainte-Marguerite-3	Dans les Îles La centrale des Îles-de-la-Madeleine

1 800 ÉNERGIE ou le **(514) 363-7443**. www.hydroquebec.com/visitez



Usage abusif d'informations confidentielles: 60 jours sans solde pour un policier

MARCEL LAROCHE

Un agent de la paix qui se croyait bien malin en utilisant la banque d'informations privilégiées du Centre de renseignement policier du Québec (CRPQ) pour faire arrêter un individu appelé à témoigner contre lui devant le Comité de déontologie policière écope d'une suspension de 60 jours sans solde.

Cette sanction disciplinaire imposée antérieurement à l'agent Alain Landry, de la police de Laval, par le Comité de déontologie policière, vient d'être entérinée par le juge Claude Pothier, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

En rejetant avec dépens la requête de l'agent Landry, qui contestait la suspension rendue en 1998 par le Comité de déontologie policière, le tribunal a pris en considération la gravité de l'inconduite du policier de 36 ans dans cette affaire survenue il y a près de cinq ans.

La preuve soumise devant le Comité de déontologie policière a démontré que l'agent Landry s'était servi à deux reprises de son statut d'agent de la paix, les 14 et 18 septembre 1995, en utilisant le CRPQ pour obtenir des informations confidentielles au sujet d'un certain Yves McKenzie.

En scrutant le dossier personnel de cet individu qui l'avait auparavant rapporté au Comité de déontologie policière pour une affaire de saisie d'armes, Landry a découvert qu'il était recherché en vertu d'un mandat d'arrestation pour bris de probation.

Fort de ces renseignements, accessibles uniquement par le CRPQ, le policier de Laval les a utilisés à des fins personnelles en communiquant avec ses collègues du SPCUM, le matin du 18 septembre 1995,

alors que McKenzie s'apprêtait à témoigner contre lui devant le Comité de déontologie policière siégeant au 500, Sherbrooke Ouest, à Montréal.

En se présentant à l'adresse indiquée, les deux patrouilleurs du SPCUM ont discuté avec l'agent Landry qui leur a dit qu'Yves McKenzie, le plaignant dans une cause intentée contre lui, faisait l'objet d'un mandat d'arrestation.

Le suspect a donc été appréhendé sur-le-champ, puis conduit à la centrale de police, où il a finalement été libéré une demi-heure plus tard, le mandat d'arrestation ayant été annulé par la cour le 3 août 1995 !

Un détail de grande importance que Landry n'avait pu découvrir sur le CRPQ, l'information n'ayant pas été inscrite à cause d'une erreur administrative résultant du trop grand nombre de dossiers au niveau du greffe de Montréal.

Dans sa décision d'imposer une suspension de 60 jours sans traitement à l'agent Landry, le Comité de déontologie policière avait même précisé qu'il n'accordait que très peu de crédibilité au témoignage du policier lavallois qui à maintes reprises avait maladroïtement esquivé les questions.

Insatisfait de cette sanction disciplinaire, le policier en avait appelé de cette décision devant un tribunal de plus haute instance.

La cause a été entendue en septembre 1999 par le juge Claude Pothier, de la Cour du Québec, à Montréal. Dans un jugement rendu la semaine dernière, le tribunal a maintenu la sanction de 60 jours de suspension sans solde imposée par le Comité de déontologie policière.

Le pédophile n'était pas guéri

MARCEL LAROCHE

Un pédophile prétendant avoir suivi avec succès une thérapie qui l'a guéri de sa déviance sexuelle a de nouveau été appréhendé par la police de la CUM pour avoir présumément agressé sexuellement deux fillettes de six et neuf ans.

Claude Lachance, qui n'en est pas à ses premiers démêlés judiciaires en pareille matière, a été appréhendé vers 22 h 35 lundi au domicile de sa mère, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal.

Des citoyens du secteur avaient auparavant alerté les policiers après avoir aperçu un homme en train de « tripoter » une fillette s'amusant dans un parc public.

Selon les informations fournies à la police, l'incident est survenu en fin d'après-midi de lundi au moment où l'individu se serait approché de l'enfant pour ensuite se livrer sur elle à des attouchements de nature sexuelle.

Même si l'agression n'a duré que quelques instants, les témoins ont eu le temps d'observer le suspect qui s'est enfui en abandonnant sa jeune victime âgée de neuf ans.

Grâce à une excellente description physique de l'agresseur, les sergents-détectives Guy Beaulieu et Serge Richard, de la division des agressions sexuelles du SPCUM, n'ont pas tardé à identifier Claude Lachance, un pédophile notoire de 40 ans.

Agissant avec rapidité, les enquêteurs ont



Claude Lachance

finalement retrouvé le soir même le suspect qui s'était réfugié à la résidence de sa mère située à quelques rues du parc municipal.

Aux policiers venus l'arrêter, Lachance aurait confié ne pas avoir pu contenir ses pulsions à la vue de la fillette jouant dans le parc, un problème dont il croyait s'être débar-

rassé à la suite d'une thérapie d'un an.

Le traitement psychologique qui aurait dû le guérir de sa pédophilie ne semble pas avoir donné les résultats escomptés puisqu'il est aussi soupçonné d'avoir agressé sexuellement une autre fillette de six ans. L'agression se serait déroulée il y a quelques semaines dans un autre quartier de la métropole.

Lachance, qui fait face à six chefs d'agressions, d'attouchements et d'ncitations à des contacts sexuels sur les deux fillettes, s'est vu refuser tout cautionnement hier en attendant son enquête préliminaire fixée pour la forme au 31 juillet, au palais de justice de Montréal.

Perquisition au repaire de Lennoxville des Hells Angels

Presse Canadienne
LENNOXVILLE

Le repaire des Hells Angels à Lennoxville, dans les Cantons-de-l'Est, a eu droit à une visite policière en règle hier lors d'une perquisition reliée à une enquête sur une histoire de tir d'arme à feu. Quelque 40 policiers ont passé une douzaine d'heures tant à l'intérieur qu'autour du grand domaine des Hells, à fouiller les lieux.

La police a mis la main sur un fusil et une carabine, de même que des munitions. Tout cela fera l'objet d'une expertise en bonne et due forme pour voir s'il y a un lien avec les détonations d'arme à feu entendues par des témoins, vraisemblablement des voisins, mardi après-midi.

Le Service de police de la région sherbrooke (SPRS) avait en effet reçu vers 14 h mardi un appel l'informant qu'on avait entendu des coups de feu près du repaire du groupe de motards. Des policiers ont aussitôt été envoyés sur les lieux pour faire des vérifications.

« Il y avait beaucoup d'activité autour du repaire des Hells, a souligné le relationniste

du SPRS, l'agent Michel Martin. C'est à ce moment-là que nos policiers ont procédé à l'arrestation de trois motards, dont un qui a comparu ce matin (hier) pour trafic de drogue. Puis, dans le cadre de l'enquête sur la décharge d'arme à feu entendue par des témoins, un mandat a été demandé et obtenu pour une perquisition sur le territoire des Hells Angels à Lennoxville. »

L'opération policière, à laquelle participaient des policiers du SPRS, de la Sûreté du Québec et de la GRC, a donc commencé à 2 h dans la nuit et s'est terminée à 14h hier.

Michel Martin a précisé que la seule personne présente sur les lieux à ce moment-là a laissé entrer l'armada policière sans montrer de résistance. Cette personne a été interrogée par les policiers.

Lors de la dernière visite policière du genre, le 18 août dernier (après que des policiers du SPRS eurent été pris en souricière à la suite de vérifications de routine), la grille d'accès avait littéralement sauté car les personnes présentes dans le repaire refusaient d'ouvrir. « Cette fois, il n'y a pas eu une égratignure mais on était prêts à toute éventualité », a noté M. Martin.

Deux pilotes ontariens périssent dans l'écrasement de leur avion

Presse Canadienne
TORONTO

Deux pilotes ontariens ont péri au cours de la nuit de mardi à hier lors de l'écrasement d'un avion cargo dans le nord du Maine. L'avion faisait la liaison entre Moncton, Montréal et Toronto.

Au moment de l'écrasement, vers 0 h 30, près de Linneus, dans le Maine, les pilotes tentaient de faire un atterrissage d'urgence, a indiqué le réparateur de la compagnie d'aviation propriétaire de l'appareil, Jeremy French.

La compagnie est une société ontarienne, Airwave Transport, basée à Mississauga, en banlieue de Toronto.

Le pilote de l'avion, Christopher Dunn, âgé de 46 ans, président d'Airwave Transport, et son copilote, Robert Hughes, âgé de 31 ans, étaient les seuls occupants de l'appareil.

L'avion bimoteur était parti d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, puis avait fait un arrêt à Moncton, au Nouveau-Brunswick, pour prendre des marchandises avant de se diriger vers Montréal et Toronto. L'appareil a explosé en entrant violemment en contact avec le sol.

On ignore pour l'instant la cause de l'écrasement. Les autorités fédérales américaines mènent l'enquête.

Économie


CDNX
Comp. 3355.66 -4.23
Variation du jour -0.13% AN:

Toronto
TSE-300 10637.10 -98.40
Variation du jour -0.92% AN: 50.19%

New York
DJ 10696.08 -43.84
Variation du jour -0.41% AN: -2.49%

S&P 500	1481.96	-11.78
Variation du jour	-0.79%	AN: 8.89%
Nasdaq	4055.63	-121.54
Variation du jour	-2.91%	AN: 51.08%
Dollar CAN	67.73	cents US -0.01
Variation du jour	-0.01%	AN: 2.13%
Dollar CAN	73.26	cents euro 0.12
Variation du jour	0.16%	AN: 16.08%
Or	279.00	\$US -3.50
Variation du jour	-1.24%	AN: 8.81%
Pétrole	28.16	\$US -0.06
Variation du jour	-0.21%	AN: 49.63%



La Gaspésie sauvée
Un consortium achètera
l'usine de papier de Chandler
Page A14

Québec subventionne les promoteurs de la Cité du commerce électronique

RÉJEAN BOURDEAU

Les locataires de la future Cité du commerce électronique, de Montréal, ne seront pas les seuls à profiter des subventions de Québec. Le consortium formé par la société immobilière Management Canderel, par le constructeur Groupe Axor et par Assurance-vie Desjardins-Laurentienne, aura aussi sa part du gâteau.

Dans la Gazette officielle du Québec, publiée hier, on apprend qu'un décret du gouvernement, daté du 28 juin, confie à Investissement Québec, sa société d'État, le mandat d'accorder des aides financières au consortium.

Ces aides, sous forme d'une garantie de revenu locatif, ne devront pas excéder 25,7 millions, peut-on lire. Elles seront prises à même le

programme « Soutien au développement de l'économie », qui sera pourvu à même les crédits du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi, du portefeuille du ministère des Finances.

La somme versée aux promoteurs devra correspondre à un pourcentage n'excédant pas 8 % du coût de construction d'espaces locatifs d'une superficie de 400 000 pieds carrés.

La subvention comprend une aide non remboursable de 4 millions pour le financement d'une partie des coûts afférents à la construction des espaces locatifs réservés aux petites sociétés en démarrage qui s'installeront dans la Cité du commerce électronique, a-t-on indiqué.

Le décret souligne également que la participation au projet du consortium (lire Canderel, Groupe Axor et Assurance-vie Desjardins-Laurentienne) est conditionnelle à l'octroi d'une aide financière par Québec, sous forme d'une garantie de revenu locatif. On explique que

cette garantie permet de « minimiser les risques financiers du consortium pour le financement et la construction des immeubles de la Cité du commerce électronique ».

L'aide non remboursable de 4 millions fait aussi partie des exigences des promoteurs.

En mai, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont lancé le projet de 700 millions afin d'attirer, grâce à des mesures fiscales, des sociétés spécialisées en commerce électronique dans le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque et les rues de la Montagne, Saint-Antoine et Lucien-L'Allier.

La Ville offrira des exemptions de taxes foncières pendant cinq ans aux sociétés locataires. Pour sa part, Québec donnera un crédit d'impôt de 25 % sur les salaires, jusqu'à un maximum annuel de 10 000 \$ par emploi pendant dix ans.

La Ville conservera la propriété des terrains mais ils seront loués au consortium. Au cours de la première phase de 400 000 pieds car-

rés, qui sera réalisée en 2002-2003, on devrait notamment accueillir la firme de services-conseils CGI et les bureaux de la Bourse électronique Nasdaq Canada.

Côté revenu, le consortium a été encadré : le prix de location au pied carré ne pourra dépasser de 10 \$ celui des loyers des immeubles de même catégorie. Ses prix sont fixés à 25 \$ le pied carré pour 2002.

Le lancement de la Cité du commerce électronique a été suivi par une levée de boucliers des grands locataires immobiliers montréalais. Une étude de Secor prévoit une hausse du taux d'inoccupation dans les édifices à bureaux parce que des sociétés pourraient quitter leurs locaux afin de s'installer dans les immeubles subventionnés.

Le vice-premier ministre Bernard Landry a qualifié l'étude d'alarmiste. Il a précisé que le projet n'allait ajouter que 1 % par année à la surface de bureaux. Le gouvernement espère que la Cité du commerce électronique permettra la création de 20 000 emplois dans les dix prochaines années.

GENOMICS ONE

La souris qui veut accoucher de la montagne...

DENIS ARCAND

Genomics One ne manque pas de culot. Elle a peu de personnel, de capital, de revenus et, jusqu'à nouvel ordre, de crédibilité sur le marché qu'elle vise, mais s'il y a une chose dont elle ne manque pas, c'est du culot.

Hier, moins d'une semaine après avoir été incapable de boucler un financement privé de 30 millions, la minuscule firme de Laval qui a inscrit des ventes de 70 000 \$ au dernier trimestre et qui n'est encore couverte par aucun analyste financier, a loué la grande salle du Ritz-Carlton et a annoncé son intention de se lancer dans une aventure scientifique et gigantesque : « un important projet de recherche et développement dans le but de compléter les « gaps » (trous) du Projet du génome humain », titrait le communiqué de Suzanne Label, présidente et grande actionnaire de Genomics One.

« Nous allons combler les 10 000 à 15 000 vides laissés dans la version préliminaire du génome, où se trouvent probablement 10 000 gènes, soit 10 % du génome humain », a affirmé hier Mme Label.

L'annonce de Genomics One a été accueillie avec scepticisme, par diverses personnes interrogées hier et l'action de Genomics One a perdu hier 13,5 % de sa valeur de mardi soir à la Bourse de Montréal, fermant à 9 \$ (36 \$ de moins que son sommet de février, mais quand même 7,75 \$ de plus qu'à son lancement en Bourse, en novembre 1999).

Mme Label a refusé de divulguer à combien s'élèverait le budget de cette entreprise colossale, ni d'ailleurs comment Genomics One entendait financer ces travaux, alors que vient d'avorter sa tentative de réunir 30 millions pour financer un hypothétique atterrissage au Nasdaq. Mais elle a indiqué que le projet serait fait essentiellement en sous-traitance et estimé qu'il s'autosuffirait dès la deuxième année : « Des compagnies et des chercheurs voudront ces données et seront prêts à payer. »

Rappelons que séquençer le génome humain est un immense projet scientifique et commercial dans lequel au moins 10 milliards \$ US ont été investis durant 20 ans par des géants privés américains comme Celera Genomics et Icyte Pharmaceuticals, de même que le projet anglo-américain public financé par les gouvernements. Ces projets concurrents ont employé des centaines, voire des milliers de scientifiques à travers le monde.

Rappelons aussi que l'expertise de Genomics One, qui a neuf employés et un seul produit sur le marché, est le design d'outils génétiques d'identification d'ADN cloné. « C'est comme si un fabricant de perceuses électriques annonçait qu'il veut construire le World Trade Center », a dit un scientifique de Montréal qui a demandé l'anonymat.

Voir **LA SOURIS** en A12

GROS PLAN



PHOTO THÉÂTRE PIERRE CÔTÉ. La Presse®

Selon le patron du port de Montréal, certains armateurs songent apparemment à accroître leur flotte de trois nouveaux navires pour conteneurs...

Semestre actif au port... et sur le Bickerdike



Richard Dupaul

Le port de Montréal a poursuivi sa croissance au premier semestre, avec une hausse de trafic de 4,6 % à près de 10 millions de tonnes, et il vogue vers le seuil record du million de conteneurs

manutentionnés en un an, soutient son président, M. Dominic Taddeo. Entre-temps, la position des autorités portuaires face à l'achat du quai Bickerdike par les promoteurs du Technodôme est toujours la même : c'est toujours non.

Après une rencontre de travail la semaine dernière avec des représentants de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec, qui fait suite à des échanges le mois dernier avec le maire Pierre Bourque et le ministre Bernard Landry, les autorités portuaires tiennent toujours mordicus à la jetée convoitée.

Non, c'est non

« On a eu de bonnes et franches discussions, mais rien n'a changé »,

a déclaré M. Taddeo hier au cours d'un entretien téléphonique. Les émissaires gouvernementaux ont surtout pris des notes, dit-il, et on projette de se revoir à la fin août ou au début septembre.

Rappelons que les promoteurs du Technodôme, le groupe Heathmont, des frères Reichmann, et la SGF ont accepté d'attendre jusqu'en septembre pour décider de l'avenir de leur projet de 1 milliard. À défaut d'obtenir le quai Bickerdike, les Reichmann menacent de plier bagages et de s'implanter ailleurs. Le Technodôme, prétendent ses promoteurs, créera 16 000 emplois, dont 6500 directs.

Selon M. Taddeo, le Port n'a pas reçu de nouvelle offre prévoyant l'échange du quai Bickerdike con-

tre un autre terrain. De toute manière, le responsable estime qu'il n'y a pas « d'autre lieu d'envergure au bord de l'eau » qui permettrait au port de poursuivre sa croissance.

Au rythme où vont les choses, le port de Montréal manquera d'espace d'ici sept ans, soutient son PDG. Sans compter que des armateurs, qu'on ne veut pas identifier pour des raisons stratégiques, songent à accroître leur flotte de trois nouveaux navires pour conteneurs, d'une capacité de 2800 EVP (équivalant 20 pieds) chacun, qui gonfleraient jusqu'à 1,5 million de tonnes le trafic au port, a confié M. Taddeo.

Voir **SEMESTRE** en A12

Le placement, pour nous, c'est une question de principe...

Un portefeuille bien géré est basé sur des principes fondamentaux. Vous en trouverez cinq dans notre guide pratique intitulé *Cinq principes de placement*. Voyez comment votre stratégie, votre répartition d'actif et une diversification adéquate vous permettront de réaliser vos objectifs tout en gérant le risque. Apprenez comment le placement sur les marchés



étrangers peut accroître vos rendements. Comparez les mérites du placement à long terme par opposition à l'anticipation du marché. C'est un petit guide facile à consulter et il est gratuit. Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre exemplaire des *Cinq principes de placement*.

1 800 575 0104 www.bmonesbittburns.com

© BMO est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. « Le médaillon contenant le M souligné » est une marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. Membre FCPE.

BMO  **Nesbitt Burns**
Division des services aux particuliers

ECONO-FLASHES



BridgePoint fait un placement privé de 27 millions

■ BridgePoint International, une entreprise d'impartition et d'exploitation de réseaux pour l'industrie des télécommunications et de l'Internet, a complété un placement privé de 27 millions. Ce nouveau financement, provenant essentiellement d'institutions canadiennes, permettra à l'entreprise de Montréal de poursuivre sa croissance internationale. Ce financement constitue pour la compagnie la première étape d'un plan qui prévoit l'implantation au cours des deux prochaines années de 28 centres BridgePoint sur quatre continents, a fait savoir hier dans un communiqué René Arbic, président et chef de la direction. Dans l'immédiat, le produit du placement servira à bâtir l'infrastructure nécessaire à l'ouverture de nouveaux centres de co-implantation en Amérique du Nord, du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique, notamment à Miami, Sao Paulo, Londres et Hong Kong.

Noranda achète encore du Falconbridge

■ Noranda a fait l'acquisition hier d'actions supplémentaires de Falconbridge, un producteur torontois de nickel et de cuivre, ce qui lui assure une participation majoritaire dans l'entreprise. La participation de Noranda passe de 49,9 % à environ 50,1 %, soit 88,7 millions d'actions ordinaires. L'annonce a été faite alors que Falconbridge faisait part de profits quatre fois plus élevés au deuxième trimestre. La société a indiqué que ses bénéfices consolidés pour le trimestre se chiffraient à 126,3 millions (70 cents par action), par rapport à 30,9 millions (16 cents par action) à la même période l'an dernier. Noranda a acquis ces actions à des fins d'investissement et pourrait accroître davantage sa participation dans Falconbridge.

Pharmex conclut un financement par emprunt

■ Pharmex Industries a négocié un financement par emprunt à court terme de 6,85 millions avec Quest Ventures. L'emprunt, négocié à un taux d'intérêt de 5 %, vient à échéance le 10 novembre prochain. En contrepartie, la société fournira 517 763 actions ordinaires au prêteur. Celle-ci aura l'option de prolonger le remboursement d'une partie du montant, soit 1,85 million, pour deux périodes additionnelles consécutives de trois mois en échange d'actions ordinaires supplémentaires représentant 5 % de la valeur nominale de l'emprunt, selon le cours des actions au moment de chaque période de prolongation. La société utilisera le produit pour l'acquisition de Novopharm Québec et de Wampole Canada. Pharmex fabrique des analgésiques, des analgésiques narcotiques et des produits pharmaceutiques à posologie déterminée et en vrac qu'elle destine aux marchés d'exportation et nord-américain. Pharmex fabrique et commercialise également sous sa propre marque une vaste gamme de produits pharmaceutiques sans ordonnance en Europe de l'Est.

Nouveau concept pour aider les PME

■ La filiale de commerce électronique e-Scotia.com de la Banque Scotia a formé un partenariat stratégique avec Creditwave, une société de commerce électronique canadienne qui se spécialise dans le crédit point de vente sur Internet, afin de faciliter la tâche aux petites et moyennes entreprises qui veulent donner à leurs clients un accès instantané au crédit. Ce nouveau service de crédit en ligne mis au point par Creditwave encouragera la vente et l'achat interentreprises sur le Web et dans les magasins. Ce service permettra aux clients des petites entreprises de saisir les occasions qui les mettront instantanément en lien avec le financement au point de vente.

RONA choisit BCP pour son image au Canada

■ RONA vient d'octroyer un mandat national d'une valeur pouvant atteindre 20 millions à BCP, l'un des plus importants cabinets en création publicitaire et d'image de marque au Canada. BCP appuiera RONA dans le renforcement de son image sur l'ensemble du territoire canadien. Enfin, l'équipe de BCP sera responsable du lancement des nouveaux magasins RONA de grande surface en Ontario, qui redéfiniront la catégorie en Amérique du Nord. Carat, partenaire d'affaires de RONA, poursuivra son association en offrant ses services de planification et placement média et ce, pour tout le Canada.

McWatters complète un placement privé

■ Mines McWatters vient de compléter un placement privé de 1 million auprès de SOQUEM. Dans le cadre de ce placement, McWatters a émis 2,38 millions d'actions ordinaires au prix de 42 cents l'unité, de même que 2,38 millions de bons de souscription à 55 cents permettant de souscrire à une action ordinaire de McWatters jusqu'au 18 juillet 2003. McWatters est le huitième plus important producteur aurifère au Canada, avec des réserves de 2,4 millions d'onces et des ressources additionnelles de 4,6 millions d'onces d'or et une production annuelle prévue de 185 000 onces en 2000. McWatters a entrepris de transformer l'exploitation au complexe Sigma-Lamaque de souterraine à une exploitation majoritairement à ciel ouvert. La société participe également à la mise en valeur d'un important portefeuille de propriétés d'exploration et elle détient de plus une participation de 12,5 % dans Exploration Maude Lake.

ArthroLab veut fusionner avec SPEQ ArthroLab

■ Les conseils d'administration d'ArthroLab et de SPEQ ArthroLab ont approuvé à l'unanimité un projet de fusion d'ArthroLab et de SPEQ, jumelée à une restructuration corporative d'ArthroLab qui sera soumise à ratification par les actionnaires de chacune des sociétés au cours d'une assemblée générale extraordinaire prévue le 23 août. Le projet de fusion et de restructuration corporative vise notamment à permettre à ArthroLab de réduire le fardeau administratif et les coûts inhérents au maintien des deux émetteurs assujettis au sens de la Loi sur les valeurs mobilières, de faciliter un financement éventuel et de faciliter les opérations de chacune des divisions de ArthroLab. Cette société biopharmaceutique oeuvre dans le secteur de la recherche sur les maladies rhumatismales et plus particulièrement sur l'arthrose.

Remboursement chez AIC Diversified

■ AIC Diversified Canada Split, société de Burlington, en Ontario, a fait savoir hier que 23 800 actions donnant droit aux plus-values et 23 800 actions privilégiées (1,46 %) ont été remises avant-hier pour remboursement, conformément à la clause de remboursement mensuel. De plus, 24 500 actions donnant droit aux plus-values (1,5 %) et 25 850 actions privilégiées (1,59 %) ont aussi été remises mardi pour remboursement. Conformément à ses statuts, AIC Diversified rachète aux fins d'annulation 24 500 actions privilégiées (1,5 %) et 25 850 actions donnant droit aux plus-values (1,59 %).

Nouvelles étapes pour le projet de baryte

■ De nouvelles étapes ont été franchies afin de procéder éventuellement à la mise en production du gisement de baryte de Ressources Robex, situé à Upton. L'expertise agricole, préparée par Urgel Delisle & Associés, experts conseils en agriculture, foresterie et environnement, a été présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). L'autorisation demandée à la CPTAQ est la première étape du processus permettant à Robex d'obtenir les permis nécessaires à l'exploitation de son gisement d'Upton. Également, Robex a obtenu d'Arthur Andersen le plan d'affaires regroupant la documentation nécessaire à la négociation du financement du projet d'Upton. Les réserves prouvées d'Upton sont de 959 530 tonnes courtes de minerai, telles qu'établies par la firme Minexpert titrant 46,5 % en BASO₄, 1,9 % en zinc et 36 % en calcite. De plus, Minexpert estime que des ressources additionnelles sont de l'ordre d'environ 400 000 tonnes. Les coûts d'investissements révisés par Bumigème s'établissent à 12 millions, substantiellement inférieurs à ceux estimés par Les Consultants CSF à 14 millions en 1988. Cette différence s'explique par divers changements.

SmartVision entrevoit des lendemains meilleurs

■ Pour le trimestre clos le 31 mai, Saco SmartVision a réalisé des ventes de 14,4 millions, en hausse de 4 % par rapport aux ventes de 13,8 millions réalisées au second trimestre de 1999 et en hausse de 36,5 % par rapport aux ventes de 10,5 millions enregistrées au premier trimestre 2000. Cette importante augmentation par rapport au trimestre précédent résulte de la livraison d'écrans pour un hippodrome reconnu et pour divers stades, tant aux États-Unis qu'en Europe. Quant aux ventes du premier semestre 2000, elles ont atteint 25 millions, alors qu'elles étaient de 24,1 millions pour le premier semestre 1999.

Pierre Bellemare

Onze produits seront offerts sur la plate-forme électronique de la Bourse

RÉJEAN BOURDEAU

La Bourse de Montréal lancera 11 produits dérivés sur sa nouvelle plate-forme électronique dès cet automne, a indiqué son vice-président, recherche et développement, Léon Bitton, en entrevue téléphonique à *La Presse*.

De ce nombre, trois produits existants seront transférés à l'électronique, le 25 septembre, à l'occasion de la mise en service du système NSC (nouveau système de cotation), qui liera la Bourse montréalaise à ses partenaires internationaux de l'alliance Globex.

Il s'agit de deux contrats à terme sur les obligations du gouvernement du Canada, le CGB (10 ans) et le CGF (cinq ans), et d'une option sur le contrats à terme des obligations de 10 ans, l'OGB.

Huit nouveaux produits, liés aux plus récents indices sectoriels lancés par Standards & Poors, suivront par la suite, a dit M. Bitton. Cette nouvelle gamme comprendra des

options et des contrats à terme pour les secteurs de la technologie de l'information, de l'énergie, des services financiers et des aurifères (or).

Tous les nouveaux contrats seront désormais négociés sur la plate-forme électronique, a souligné le vice-président.

Pour le moment, les deux produits vedettes, le BAX, un contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois, et le SXF, un contrat à terme sur l'indice S&P/TSE-60, continuent d'être négociés à la crie durant les heures normales de négociation. Cependant, le BAX sera accessible sur la plate-forme électronique pendant les heures de négociations européennes.

Pour leur part, les options sur actions seront transigées sur le système NSC au printemps prochain.

Éventuellement, d'autres produits liés aux sous-secteurs des biotechnologies et de l'Internet pourraient être offerts, a souligné le vice-président.

De plus, la Bourse étudie la possibilité d'offrir aux gestionnaires de portefeuilles et aux clients individuels et institutionnels des contrats à terme sur des actions individuel-

les, très liquides, comme Nortel, BCE et Alcan. Il s'agirait d'une première sur le continent américain. « C'est une piste prometteuse et innovatrice, mais aucune décision n'a encore été prise », a précisé M. Bitton.

L'implantation de la plate-forme électronique favorise le développement d'un plus grand nombre de produits, puisque le réseau d'accès est déjà en place. « Cette nouvelle flexibilité permet à la Bourse de s'engager dans une démarche accélérée », a-t-il dit.

L'arrivée des produits CGB, CGF et OGB sur la plate-forme électronique aura un impact sur des employés du parquet. Sept exécutants de commandes, postés dans les corbeilles, seront touchés. La Bourse a offert des terminaurs aux 25 négociateurs indépendants qui transigent sur le parquet, a expliqué le porte-parole, Andrew Molson.

M. Bitton a rappelé que les nouveaux produits dérivés proposeront plusieurs avantages aux investisseurs. Ils pourront être utilisés dans le cadre d'une stratégie d'anticipation de croissance d'un secteur, dans le contexte d'une modification de portefeuille, pour profiter d'un effet de levier ou pour gérer le risque.

DaimlerChrysler vendrait Adtranz à Bombardier

LAURIER CLOUTIER

Après avoir planifié le délestage de plusieurs divisions cette année, pour se concentrer dans l'automobile, DaimlerChrysler a vendu sa filiale aéronautique Dasa au géant EADS (Airbus) et vendrait bientôt sa filiale ferroviaire Adtranz à Bombardier.

C'est ce que prétend le magazine allemand *Manager*, dans un reportage de son édition du mois d'août, en kiosque demain. Il y a deux semaines, le magazine *Der Spiegel*, annonçait également cette alliance afin de sabrer les coûts.

Hier, la filiale Freightliner de DaimlerChrysler annonçait en fin de journée l'acquisition du fabricant canadien de camions Western Star Trucks, au prix de 670 millions.

Le vice-président de Bombardier, Michel Lord, et une porte-parole de DaimlerChrysler, ont toutefois qualifié hier de spéculations le reportage de *Manager*. Des médias allemands voyaient plutôt l'an der-

nier la division ferroviaire de Siemens s'allier à Bombardier.

« Bombardier a des discussions avec tous ces acteurs (incluant Alstom, de Paris), depuis un an sur tout, et ne l'a jamais nié, ajoute Michel Lord. Tous sont conscients de problèmes de surcapacité et de rentabilité et cherchent des solutions. Nos clients veulent aussi des fournisseurs en santé et efficaces. »

Ces discussions ne donneront peut-être rien, « mais pourraient aussi déboucher sur une alliance », a déclaré M. Lord.

Alstom et Siemens ont d'ailleurs conclu récemment un partenariat pour développer une nouvelle génération de trains à haute vitesse qui respectera les normes de l'Europe.



DAIMLERCHRYSLER

Semestre actif au port... et sur le Bickerdike

SEMESTRE / Suite de la page A11

Coincé sur une bande étroite de terrain, le port projette même de remplir d'ici cinq ans deux bassins, aux pieds des rues Bossuet et Viau, dans l'Est de Montréal, pour répondre à la demande, ajoute le responsable. Les travaux, évalués à 50 millions, devront auparavant faire l'objet d'une étude d'impact environnementale.

Faisant un bilan sommaire du premier semestre, M. Taddeo s'est réjoui de la performance du port, dont le trafic total a grimpé de 4,6 %, à 9,6 millions de tonnes.

Le secteur névralgique des conteneurs, responsable de près de la moitié de l'activité portuaire, affiche une hausse de 5,2 %, à 4,7 millions de tonnes à la faveur, notamment, d'une forte croissance du marché de la Méditerranée.

Selon M. Taddeo, tout indique que le port de Montréal atteindra aisément la marque du million de conteneurs transbordés à la fin de l'année. L'an passé, un peu plus de 990 000 conteneurs ont transité par les quais montréalais.

M. Taddeo n'a pas manqué de souligner que le volume de marchandises non conteneurisées a bondi de 33 %, à 513 000 tonnes. Ce trafic passe surtout par deux terminaux, soit Hochelaga... et Bickerdike. Ce résultat témoigne de l'activité commerciale accrue des entreprises locales que le port doit soutenir, dit M. Taddeo.

Même le trafic de céréales, qui a beaucoup diminué depuis 30 ans, enregistre une hausse marquée de 20 %. Ce sursaut découle d'un programme hivernal de la Commission canadienne du blé visant à accroître les expéditions de céréales par le train, mais aussi des exportations

accrues de maïs et de soja effectuées par une société québécoise.

Seul le secteur du pétrole accuse une baisse, soit de 7 %, en raison de la baisse d'activité des centrales thermiques d'Hydro-Québec et d'Ontario-Hydro.

Quant aux problèmes de faible niveau d'eau rencontrés par les navires l'été dernier sur le Saint-Laurent, l'histoire est fort différente cette année. « Le niveau d'eau dans le port est d'un mètre plus haut que la moyenne des cinq dernières années », de souligner M. Taddeo.

700 **Affaires**

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

INVESTISSEUR/CONTRÔLEUR
Pour manufacture de produits congelés.
La Presse Réf. 2919, C.P. 6041, succ.
Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 3E3.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ DEMANDÉ Capital garanti (trust bancaire), 3 mois, 50%. 514-913-0013

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDÉ

ARGENT à prêter, condition REER, CRI, FRV, fonds de pension, 514-823-5553

ARGENT IMMÉDIAT À 6%
REER - CRI - FRV
(450) 448-6924

750 DIVERS

À QUEBEC Hébergement avec tous services pour gens d'entreprise 418-627-0438

800 **Avis**

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que Victoire Piché, dont l'adresse du domicile est le 368 Des Érables, Charlemagne, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Vicky Piché. Charlemagne, le 17 juillet 2000.
Victoire Piché
R 850

PRENEZ AVIS que Marie-France Adam en sa qualité de mère dont l'adresse du domicile est le 4554 Henri Deslongchamps, Montréal, Qc H1X 3H7 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Olivier Roy en celui de Olivier Adam Roy.
Montréal, le 18 juillet 2000
Marie-France Adam
R 850

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

De la poudre aux yeux

Ottawa et tous les gouvernements provinciaux ont fièrement annoncé, en déposant leurs budgets respectifs, des réductions d'impôts importantes. Plusieurs de ces baisses sont entrées en vigueur au début du mois, et la plupart d'entre nous avons déjà pu voir la différence sur nos chèques de paie.

Certes, les montants en cause ne sont pas importants. Mais on peut toujours se dire qu'après des années de matraquage fiscal, tout répit ne peut être que bienvenu.

Illusion ! Pendant que les ministres des Finances accordent de généreuses baisses des impôts sur les revenus, ils se rattrapent magistralement ailleurs. Sans tambours ni trompettes, discrètement, ils ont joué dans les taxes spécifiques, les droits et permis, les taxes de vente, les contributions sociales et autres taxes moins visibles. Ils ont tellement bien réussi leur coup qu'au bout du compte et en dépit de tout le pétage de bretelles orchestré autour des supposées baisses d'impôt, les contribuables canadiens seront encore plus taxés cette année que l'an dernier.

Les chercheurs de l'Institut Fraser, de Vancouver, ont calculé comment le fardeau fiscal d'un ménage type à revenus moyens a évolué depuis un an. Le calcul du fardeau fiscal tient compte de tous les impôts, provinciaux et fédéraux, directs et indirects, ainsi que des impôts fonciers.

Dans l'ensemble du Canada, le revenu moyen d'un ménage comptant au moins deux personnes se situe à 63 600 \$. Le fardeau fiscal global de cette famille se situe, cette année, à 31 406 \$, une augmentation de 506 \$ par rapport à l'an dernier. Au Québec, le revenu moyen, toujours pour un ménage de deux personnes ou plus, atteint 57 800 \$, et le fardeau fiscal atteint 29 805 \$, ou 473 \$ de plus qu'en 1999.

Voyons, en détail, comme cela peut se produire.

■ Au chapitre de l'impôt sur le revenu, il est vrai que la baisse est réelle. En tenant compte à la fois du fédéral et du provincial, le ménage type épargnera 202 \$ cette année à ce poste. Les réductions touchent toutes les provinces sauf le Manitoba. Au Québec, l'épargne d'impôt se situe à 61 \$.

■ Cette épargne est compensée par des hausses généralisées des taxes de vente ; uniquement à ce chapitre, notre ménage canadien devra déboursier 163 \$ de plus cette année (165 \$ pour un ménage québécois).

■ Les gouvernements ont aussi augmenté leurs taxes spécifiques sur l'alcool et le tabac. Les hausses varient beaucoup d'un endroit à l'autre, et une province, la Colombie-Britannique, a même réduit ses taxes à ce chapitre. Mais à l'échelle canadienne, ces taxes coûteront en moyenne 21 \$ de plus aux contribuables. Pour le ménage québécois, la hausse est de 26 \$.

■ Les automobilistes ne sont pas épargnés. L'émission des certificats d'immatriculation, permis de conduire, ainsi que les taxes sur l'essence, coûteront en moyenne 5 \$ de plus cette année au Canada. Ici aussi, les chiffres varient considérablement selon les provinces. Ainsi, l'automobiliste saskatchewanais épargne 53 \$, tandis que le néo-écossais voit sa facture fiscale grimper de 36 \$. Au Québec, la hausse est de 20 \$.

■ Les contributions sociales (assurance-chômage, régie des rentes, assurance-médicaments, etc) augmentent fortement. Dans l'ensemble du Canada, ces changements ajoutent



Claude Picher

municipales ont même annoncé des gels ou des réductions de taxes foncières pour cette année. Cela contribue à faire baisser la facture de 31 \$, en moyenne, au Québec.

■ Les redevances et les impôts sur les profits des sociétés ne sont évidemment pas payés directement par les particuliers. Mais au bout du compte, ce sont quand même eux qui doivent les assumer. Lorsqu'une entreprise subit une hausse d'impôt, elle finance cette nouvelle dépense en augmentant ses prix, ou en amaigrissant sa masse salariale, ou en sabrant dans ses achats, ou en réduisant ses dividendes. D'une façon ou de l'autre, c'est toujours le particulier qui paie. À ce chapitre, l'augmentation moyenne du fardeau fiscal se situe à 209 \$ au Canada. Le chiffre correspondant, au Québec, est de 123 \$.

■ Enfin, il existe toutes sortes de taxes, droits, amendes, permis ou autres bébelles qui contribuent à augmenter les recettes des administrations publiques. Cela va des frais d'utilisation des services publics aux droits d'importation en passant, selon les endroits, par des taxes d'eau, taxes d'affaires, permis de pêche, permis pour animaux domestiques, permis de port d'armes, contraven-

tions, et on pourrait continuer la liste longtemps. La plupart du temps, les montants en cause de sont pas très élevés. À ce chapitre, les contribuables canadiens connaissent un répit cette année : la facture moyenne baisse en effet de 19 \$. L'Alberta, qui a aboli ou réduit plusieurs de ces petites taxes, offre à ses contribuables un allègement de 79 \$; en revanche, au Québec, la facture grimpe de 9 \$.

■ ■ ■ C'est en faisant l'addition de tout cela que l'on en arrive à une ponction additionnelle de 506 \$ (au Québec, comme on l'a vu plus haut, le chiffre correspondant se situe à 473 \$).

Au-delà des variations que l'on peut observer d'un endroit à l'autre, il est clair que les gouvernements, partout au Canada, à Ottawa comme dans toutes les provinces, sont en train de procéder à un réaligement majeur de la fiscalité. Le déplacement vers les impôts indirects saute aux yeux.

Il n'y aurait sans doute pas grand-chose à redire à cela si les gouvernements se contentaient d'échanger quatre trente-sous pour une piastre. Mais ce n'est pas le cas. Si on tient compte du fardeau fiscal global, on peut dire qu'à chaque fois que le gouvernement vous donne un dollar, il vous en reprend deux !

En toute justice, il faut ajouter que les baisses d'impôts annoncées dans les derniers budgets, à Ottawa comme à Québec, n'atteindront leur plein impact que dans quelque années. Il faut aussi s'attendre à ce que les prochains budgets annoncent encore de nouvelles baisses d'impôts. Le Canada se dirige clairement vers un allègement significatif de son fardeau fiscal. Mais les chiffres montrent que ce ne sera certainement pas pour cette année, en tout cas...



Le Groupe Jean Coutu

Exercices terminés les 31 mai

(milliers \$)	2000	1999
Chiffre d'affaires	2 577 727	2 289 370
Bénéfice net	86 191	74 307
Bénéfice par action (\$)	1,63	1,41

Profil de l'entreprise

Siège social: Longueuil.

Effectif: 16 000 employés.

Activités: entreprise spécialisée dans la distribution et la vente au détail de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

Réseau: 252 établissements franchisés, 39 PJC Clinique au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et 252 pharmacies corporatives aux États-Unis.

Source: Groupe Jean Coutu -- (PC)

Hausse de 13% du chiffre d'affaires de Jean Coutu

Presse Canadienne

Le Groupe Jean Coutu a réussi à hausser de 12,6 % son chiffre d'affaires au cours de l'exercice 1999-2000 sans avoir augmenté le nombre de ses établissements.

Le chiffre d'affaires, qui était de 2,3 milliards en 1998-1999, est passé à 2,6 milliards en 1999-2000. Le bénéfice net a augmenté de 16 %, passant de 74,3 millions à 86,2 millions. Par action, il est passé de 1,41 \$ à 1,63 \$.

Le conseil d'administration a approuvé le fractionnement des actions de l'entreprise à raison de deux pour une.

« Ça a été une très bonne année, surtout dans un contexte où nous n'avons pas nécessairement plus de pharmacies, ni aux États-Unis, ni au Canada », a déclaré le président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu, M. François Jean Coutu, en entrevue téléphonique hier.

Il a rappelé que l'entreprise avait essayé de procéder à des acquisitions, notamment la chaîne de pharmacies Shoppers Drug Mart. C'est cependant un groupe d'investisseurs dirigé par une firme de New York qui a mis la main sur la chaîne.

Le Groupe Jean Coutu a donc mis l'accent sur la rénovation et le démantèlement de pharmacies existantes.

« Nous voulions solidifier le réseau, nous assurer que nos pharmacies soient plus performantes avant de prendre de l'expansion, a déclaré M. Coutu. Ce n'était pas une mince tâche, il y avait beaucoup de travail à faire. »

Le groupe a notamment mis au point un système sophistiqué de gestion commerciale par point de vente.

Le Groupe Jean Coutu prévoit procéder à des rénovations et à des relocalisations dans une cinquantaine de cas au cours de l'exercice actuel. Il va également procéder à l'ouverture d'une douzaine de pharmacies au Québec, ce qu'il n'avait pas fait depuis quelques années.

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

La Banque Royale et sa filiale de gestion de fonds RT Capital, qui ont manipulé des cours d'actions en Bourse, semblent en bonne voie d'éviter l'embarras d'audiences publiques devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO).

Les avocats de RT Capital, l'une des plus grandes firmes de gestion de caisses de retraite au Canada, et ceux de ses neuf employés et dirigeants inculpés, sont finalement arrivés à un règlement négocié avec la CVMO.

Il a été conclu tard en fin de soirée mardi, à la veille d'une première audience publique qui avait été convoquée hier à la CVMO. Cette audience a été reportée à ce matin. Elle concernera l'examen et l'approbation du règlement négocié, qui demeure confidentiel jusque-là.

Les rumeurs vont bon train à Bay

Street sur l'importance des amendes, qui pourraient atteindre quelques millions de dollars. Du côté des punitions, on s'attend à des congédiements par RT Capital et des à exclusions temporaires de l'industrie des valeurs mobilières pour les pires fautes.

Si le règlement négocié est approuvé par les commissaires, il sera considéré comme l'aboutissement de l'affaire RT Capital. En cas de refus, les négociations entre les parties pourraient reprendre, mais brièvement, avant que la CVMO ne convoque de nouveau une audience publique.

Aussi ce matin, à quelques rues du siège social de la CVMO, un comité disciplinaire de la Bourse de Toronto doit statuer sur le règlement négocié pour 12 des 13 courtiers qui ont été inculpés en tant que complices exécutants des gestionnaires de RT Capital. Le 13^e courtier inculpé, Taylor Scamblau, de Valeurs mobilières Sprott, a préféré plaider sa cause devant un comité de la Bourse qui siégera en novembre.

Sans connaître les détails des règlements proposés, on convient déjà dans le milieu boursier torontois qu'ils seraient préférables à de longues audiences publiques.

WorldCom accorde un contrat de plusieurs milliards à Nortel

LAURIER CLOUTIER

Après avoir vu les autorités bloquer sa fusion avec Sprint, WorldCom prolonge son contrat d'achats chez Nortel Networks, qui va lui livrer des produits d'une valeur de « plusieurs milliards » de dollars américains additionnels, d'ici la fin de 2001.

C'est la troisième commande éclair et d'envergure décrochée par Nortel cette semaine, après d'Emergia-Telefonica — qui va brancher toute l'Amérique du Sud sur l'Internet optique à compter d'octobre prochain — et après celle de 1 milliard \$ US d'ici 2002 de Williams Com, pour les États-Unis.

Malgré la forte concentration des livraisons à effectuer, Nortel suffira à la tâche, assure Vivian Hudson, vice-présidente des solutions réseaux OPTera de haute capacité. « Si les commandes continuent à ce rythme, ajoute-t-elle cependant, il faudra peut-être revoir la situation, réinvestir et embaucher du personnel. »

C-MAC émettra des actions

Reuters
OTTAWA

Le fabricant de composants électroniques montréalais C-MAC a indiqué hier qu'il effectuerait une émission d'actions de plusieurs centaines de millions, alimentant ainsi des rumeurs selon lesquelles il relancerait des usines appartenant à Lucent Technologies Inc.

C-MAC a indiqué dans un communiqué qu'il entendait dédier le produit net du placement des quelque 10 millions d'actions à l'expansion de la compagnie. En se fiant au cours actuel de l'action, l'émission pourrait générer jusqu'à 875 millions en nouveaux fonds.

La société ne s'est avancée sur

nel. » Elle refuse de préciser le taux d'utilisation de la capacité de production.

Ayant prévu une « croissance exponentielle » de la demande, le leader mondial de l'Internet optique complète des investissements de 650 millions \$ CAN, dont 157 millions à Saint-Laurent, réalisés depuis novembre dernier, afin de tripler sa capacité de production. Le président de Nortel, John Roth, a planifié des ventes de 10 milliards \$ US cette année, dans les réseaux optiques seulement, fabriqués au Royaume-Uni et à Saint-Laurent. Ce volume se compare à un chiffre d'affaires global de 21,3 milliards \$ US l'an dernier chez Nortel.

Chef de file dans 65 pays, WorldCom a conclu hier une extension de 19 mois de son contrat initial à Nortel, signé en février 1999. C'est l'équivalent d'une entente cadre pour ses achats mondiaux d'une vaste gamme de solutions technologiques.

aucune stratégie hier matin, au cours d'une conférence téléphonique consacrée à la discussion de ses résultats financiers, C-MAC se faisant discrète par les temps qui courent, a observé un analyste.

Le financement, jumelé à la présence de C-MAC sur un comité de Lucent chargé d'évaluer les opportunités de sous-traitance, rendent l'acquisition d'une usine plausible, a noté Duncan Stewart, analyste technologique et gestionnaire de fonds pour Tera Capital Corp.

Lucent, le plus grand fabricant d'équipement de télécommunications au monde, a révélé en avril qu'il céderait quelques activités pour ne conserver que sa production d'équipement haut de gamme.

Selon le principal porte-parole de la CVMO, Frank Switzer, un règlement négocié à l'avantage de « produire une déclaration précise et commune des fautes admises et des punitions appropriées », qui peut servir de précédent.

Pour le président de l'Association canadienne des actionnaires, John Bart, qui se préoccupe d'éthique boursière, un règlement négocié serait préférable à des audiences.

« Je doute que les investisseurs aient intérêt à connaître tous les détails croustillants de l'affaire RT Capital. Ce qui est le plus important, c'est que les autorités de surveillance du marché aient coïncé les fautes même s'ils travaillaient pour la plus grosse banque du pays », a dit M. Bart.

Le vice-président et porte-parole principal de la Banque Royale, David Moorcroft, s'est refusé à tout commentaire sur le règlement négocié avec la CVMO, préférant attendre la décision de son comité, aujourd'hui.

Dans un geste inusité à Bay Street, le président de la Banque Royale, John Cleghorn, a publié vendredi une lettre d'excuses pour l'affaire RT Capital, lettre qui a occupé une pleine page dans les prin-

cipaux quotidiens. On soutient à la CVMO que ces excuses publiques n'ont pas eu d'impact sur les négociations d'un règlement. « C'était une initiative tout à fait individuelle de la Banque Royale », a dit M. Switzer.

Par ailleurs, on a confirmé à la CVMO que l'enquête sur RT Capital avait mené à une collaboration entre les autres commissions, dont la CVMQ au Québec, pour examiner les pratiques transactionnelles des grands gestionnaires de fonds d'investissement.

« Nous avons compris qu'il n'y avait peut-être pas un niveau suffisant de vigilance quant au sérieux d'une infraction comme la manipulation de cours d'actions. Nous voulons vérifier avec les autres commissions si cette pratique est fréquente parmi les gestionnaires de fonds, et agir en conséquence », a indiqué Frank Switzer.

Selon des informations ébruitées à Toronto, des firmes de fonds d'investissement ont commencé à vérifier les transactions de leurs gestionnaires. Ces firmes disent vouloir détecter et corriger toute faute potentielle, mais on les soupçonne aussi de vouloir éviter l'embarras d'accusations publiques.

ARGENT DISPONIBLE
Rapide Finance Cie Ltée

- Problème de liquidités ?
- Prêts commerciaux à court terme seulement
- Confidentialité

342-4488

Radio-Canada  **CBC**

ACTIFS DE TRANSMISSION
DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

La Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation possède et exploite 608 tours de transmission, 750 sites de transmission et 2 500 émetteurs dans l'ensemble du Canada.

Radio-Canada/CBC recherche des entreprises qui seraient intéressées à acheter ces éléments d'actif servant à la transmission radiophonique et télévisuelle par voie hertzienne ainsi qu'à poursuivre l'exploitation et la maintenance des sites d'émetteurs de Radio-Canada/CBC qui offrent des services de distribution de la programmation et d'autres services de transmission de la voix et de données tant à Radio-Canada/CBC elle-même qu'à d'autres entreprises.

Pour obtenir une copie de la trousse d'information sur les actifs de transmission, prière de s'adresser par télécopieur seulement à :

M. John C. Lee, ingénieur
Directeur, Services réseaux, Ingénierie nationale
Télécopieur : (514) 597-3860

LA BOURSE EN BREF

CDNX				
Volume:				
Mercredi	34 605 145			
Mardi	41 814 048			

Indices CDNX:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
Marché(CDNX)	3365,96	3351,20	3355,66	-4,24

Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	10 091	11 557		
Gains	232	234		
Pertes	282	308		
Inchangées	505	471		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Wawe TeleComms.	1 590 865	3,85	+1,05	
Warlex Pharma Inc.	1 538 500	0,54	stable	
Gallery Res. Ltd	1 326 271	0,36	+0,02	
Prime Sport Media	789 500	0,07	+0,02	
Aquasur Coatings	765 000	0,06	+0,01	

NEW YORK

Volume:				
Mercredi	902 754 900			
Mardi	905 335 060			

Indices Dow Jones:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
30 Industries	10904,3	10587,8	10696,0	-43,84
20 Transports	2901,47	2754,27	2805,73	-93,64
15 Serv.pub.	3477	328,09	332,29	-19,63
65 Composés	3178,14	3078,35	316,29	-19,63

Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Action	3 349	3 356		
Gains	1 125	1 161		
Pertes	1 681	1 691		
Inchangées	543	504		
Hauts 00	45	50		
Bas 00	43	38		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Unisys Cp	15 005 700	10%	-1 1/16	
Tyco Intl. Lab.	14 149 000	53 316	-1%	
Telef. Mex. SA	13 170 600	56 316	-6%	
Boston Scientific	13 085 700	18%	-7 3/16	
Compaq Comp.	12 915 900	27 1/2	-7%	
EMC Corp.	12 318 600	83 1/16	+3/8	
Bank One	12 279 500	32%	+2 5/8	

Indices Standard & Poor's:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
400 Industrielles	1853,93	1831,48	1834,45	-17,42
20 Transports	635,22	609,58	612,78	-20,75
Serv. pub.	278,70	274,50	277,74	-4,24
40 Finances	140,94	140,23	140,37	-0,11
500 Composés	1495,55	1479,76	1481,96	-1,78
100 Composés	808,94	801,60	802,95	-4,24

TORONTO				
Volume:				
Mercredi	120 870 000			
Mardi	120 145 000			

Indices de Toronto:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
TSE 35	563,24	558,52	559,24	-3,93
TSE 100	673,40	655,66	666,06	-5,68
TSE300	10735,4	10630,0	10637,10	-98,37
S&P 60		651,34	-6,15	

Faits saillants:				
Les financiers	4205,26	-118,35		
Mines et Métaux	8356,67	-1,04		
Oil & Gaz	3378,02	-24,54		
Industrielles	7252,36	-65,70		
	14321,81	-229,15		

Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	1 349	1 351		
Gains	459	500		
Pertes	623	569		
Inchangées	267	282		
Hauts 00	27	26		
Bas 00	27	23		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Nortel Networks	4 848 471	113,35	-1,90	
BCE Inc.	2 725 481	36,45	-0,20	
Bombardier B	2 191 792	22,95	+0,45	
ATI Technologies	1 826 905	13,70	-0,20	
Loblaws Cos.	1 769 620	43,50	-1,15	

Mines et pétroles:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Methanex Corp.	4 168 415	5,85	+0,89	
Torex Res.	2 781 166	1,22	+0,02	
Renaissance Energy	2 378 296	15,40	-0,25	
Placer Dome	2 203 301	13,30	-0,50	

NASDAQ

Volume:				
Mercredi	1 382 323 600			
Mardi	1 421 873 500			

Indices NASDAQ:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
Composite	4159,39	4047,43	4055,63	-121,54
Industrielles	2244,31	2193,89	2201,55	-55,71
Banques	1581,09	1571,11	1571,34	-2,99
Assurances	1779,63	1762,45	1764,67	-12,80
Finances	2705,65	2615,15	2622,85	-40,11
Transports	1096,00	1080,60	1082,18	-10,39
Telecom.	906,43	882,15	883,29	-24,31

Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	4 498	4 883		
Gains	1 800	1 528		
Pertes	2 474	2 376		
Inchangées	1 024	979		
Hauts 00	44	58		
Bas 00	91	82		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Microsoft Corp.	68 366 400	73%	-5%	
Intel Corp.	35 373 000	138%	-47%	
Cisco Syst.	23 297 800	66%	-%	
Veritas Software	22 904 900	112%	-15%	
Commerce One	19 443 200	55 516	-11%	

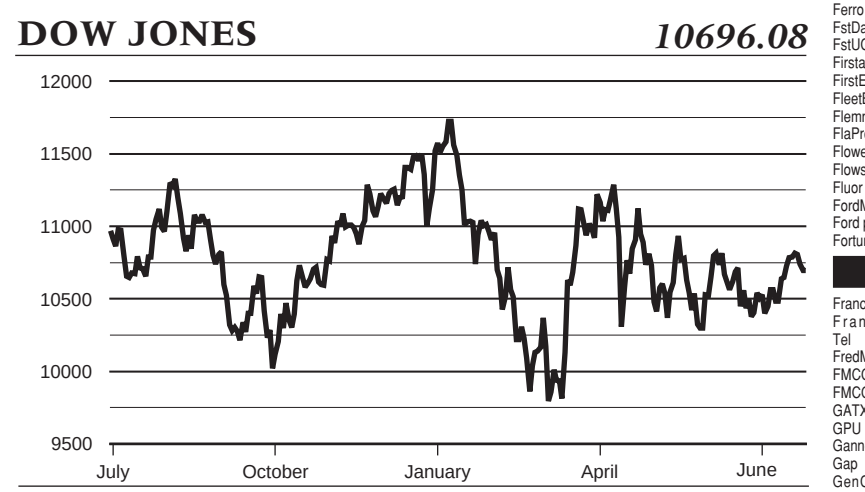
LES RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PÉRTES)			REVENUS BRUTS (\$000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Résultats en dollars canadiens						
Contrans Corp. (camionnage) Hamilton, Ont. 31 mai	1 668	6 073	+26%			
Falconbridge Ltd (mines) Tor., Ont. 30 juin	1,47	1,12	+942%	203 649	190 765	+6%
Janna Systems Inc. (logiciels) Tor., Ont. 30 juin	235 797	22 618		1 420 196	967 125	+46%
AMR Corp. (soc. de gestion) NY., NY. 30 juin	349	2 087	-83%			
Magnifoam Techno. Intl. (instrum. scient.) Mississ., O. 30 juin	0,02	0,14		18 946	7 999	+136%
Saco-Smartvision Inc. (écran télév. video) Mont., Q. 31 mai	1 217	1 081	+12%	7 297	4 924	+48%
Altel Corp. (technologie) Little R., Ark. 30 juin	(3 229)	(8 677)	—	24 976	24 086	+3%

Résultats en dollars américains						
Boeing Co (aéronautique) Seattle, Wash. 30 juin	1 219 562	399 813	+205%			
Citigroup Inc. (inst. bancaire) NY., NY. 30 juin	3,84	1,26		3 419 985	3 145 935	+8%
Coca Cola Co (brevages) Atlanta, GA 30 juin	453 000	426 000	+6%	9 588 000	8 548 000	+12%
Ford Motor Co. (véhicules) Dearborn, Mich. 30 juin	1 038 000	1 170 000	-11%			
Ingersoll Rand (électronique) Woodcliff, NJ 30 juin	1,18	1,24		24 751 000	29 514 000	-16%
Liz Clairborne Inc. (mode) NY., NY. 1er sem. 1er juil.	3 005 000	2 448 000	+22%			
Mead Corp. (pulp. & papiers) Dayton, O. 30 juin	1,90	1,38		6 609 000	4 892 000	+35%
Nabisco Group Holdings (alimentation) NY., NY. 30 juin	868 000 000	1 689 000	+5039%			
Norinco Inc. (soc. de gestion) Naperville, Ill. 30 juin	0,35	0,68		10 012 000	9 735 000	+2%
Onco Pro. (indus. pétrolière) Hartford, Conn. 2 juil.	1 502 000	4 317 000	-65%			
Stanley Works (quincaillerie) New Britain, CT 30 juin	1,22	3,48		87 413 000	79 456 000	+10%
TWA Inc. (comp. aérienne) St. Louis, MO. 30 juin	311 400	287 600	+8%			
Tyco Intl. Labo. (électronique) Exeter, N. H. 30 juin	1,91	1,73		4 162 500	3 933 100	+5%
UAL Inc. (comp. aérienne) Chic., Ill. 30 juin	77 944	76 274	+2%			
Meat Corp. (pulp. & papiers) Dayton, O. 30 juin	1,42	1,20		1 471 126	1 308 464	+12%
Nabisco Group Holdings (alimentation) NY., NY. 30 juin	89 300	67 700	+31%			
Nabisco Group Holdings (alimentation) NY., NY. 30 juin	0,86	0,65		2 011 500	1 868 000	+7%
Nabisco Holdings Corp. (alimentation) Parsippany, N.J. 30 juin	123 000	2 763 000	-95%			
Nicor Inc. (soc. de gestion) Naperville, Ill. 30 juin	0,38	8,47		4 327 000	3 878 000	+11%
Onco Pro. (indus. pétrolière) Hartford, Conn. 2 juil.	158 000	101 000	+56%			
Stanley Works (quincaillerie) New Britain, CT 30 juin	0,59	0,38		4 327 000	3 878 000	+11%
TWA Inc. (comp. aérienne) St. Louis, MO. 30 juin	69 400	65 500	+5%			
Tyco Intl. Labo. (électronique) Exeter, N. H. 30 juin	1,49	1,37		1 007 000	848 200	+18%
UAL Inc. (comp. aérienne) Chic., Ill. 30 juin	91 417	91 311	+0%			
Meat Corp. (pulp. & papiers) Dayton, O. 30 juin	9,91	0,89		1 364 985	1 172 233	+16%
Nabisco Group Holdings (alimentation) NY., NY. 30 juin	98 800	55 600	+77%			
Nicor Inc. (soc. de gestion) Naperville, Ill. 30 juin	1,12	0,62		1 398 200	1 369 200	+2%
Onco Pro. (indus. pétrolière) Hartford, Conn. 2 juil.	(80 348)	(27 767)	—			
Stanley Works (quincaillerie) New Britain, CT 30 juin	(1,19)	(0,60)		1 763 919	1 630 581	+8%
TWA Inc. (comp. aérienne) St. Louis, MO. 30 juin	2 609 800	241 500	+980%			
UAL Inc. (comp. aérienne) Chic., Ill. 30 juin	1,52	0,15		21 126 500	16 272 000	+29%
Meat Corp. (pulp. & papiers) Dayton, O. 30 juin	326 000	949 000	-65%			
UAL Inc. (comp. aérienne) Chic., Ill. 30 juin	2,74	7,81		9 654 000	8 702 000	+10%

Suite à la page A 18

BOURSE DE NEW YORK

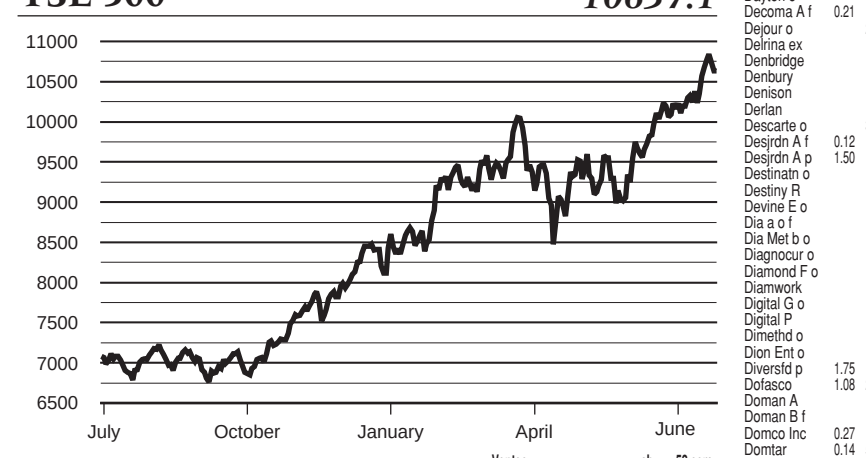


Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. %	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. %	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. %	Gen
D / F																					GenE
A / B							Bemis	96	985	35,30	34,75	35,19	0,25	Compag	10129158	28,31	27,25	27,25	0,88	GenE	
ACM	34	438	10,36	12,75	13,00	-0,06	BerkH&A	220	5400	53700	54000	-800	CompAs	97	93885	28,56	26,69	27,25	-1,44	GenE	
AAR	34	438	10,36	12,75	13,00	-0,06	BerkH&P	1011610	17900	17900	17900	-10	CompSci	70	4819	18,60	16,60	16,60	-0,44	GenE	
ACMI	78	576	7,56	7,44	7,44	0,00	BestBuy	14771	7931	75,06	75,44	0,34	CompTsk	20	518	25,13	24,83	24,81	-0,13	GenM	
ACMIn	46	467	63,1	49,50	49,00	-0,38	BestSts	106	16757	68,69	69,50	69,50	0,00	ConAgra	81	11043	21,63	21,19	21,19	-0,06	GenM
AFLAC	34	4207	43,31	48,50	49,00	-0,38	BethSt	23381	3,74	3,44	3,69	0,25	ConseCo	1,12	529	16,94	16,19	16,50	-0,19	GenE	
ASAT	88	1027	34,25	33,63	33,63	-0,13	Beverly	768	300	2,88	2,88	0,00	CoopCo	36	351	36,88	35,58	36,19	-0,44	GenE	
AviLab	76	16492	42,38	41,70	41,50	-0,09	BlackD	48	4499	38,78	38,48	0,00	Cooper	140	1756	34,88	33,63	34,06	-0,25	GenM	
AbiGen	40	418	9,50	9,38	9,50	0,13	BlackH&P	120	4011	32,34	32,00	32,03	-0,03	Corning	72	10395	20,75	18,88	18,88	-0,68	GenE
Acuson	610	1444	13,94	13,94	-0,31	BlackSt	1028	849	10,56	9,75	9,94	-0,13	Crane	40	1850	45,45	46,81	47,1	0,05	GenE	
Advent	2456	149	38,75	38,28	38,43	-0,13	Boeing	56	74789	46,19	44,06	45,88	0,75	Crompton	20	2460	11,50	10,88	10,88	-0,50	GenE
AMD	59418	920	86,31	91,94	93,4	-0,34	BoiseC	60	4227	29,88	28,69	29,25	0,66	CowCon	100	2194	15,88	15,44	15,44	-0,06	GenE
Advest	24	346	23,75	22,38	22,94	0,63	Bombay	40	427	2,75	2,69	2,69	0,00	Coyne	100	2194	15,88	15,44	15,44	-0,06	GenE
Advest Inc	24	346	23,75	22,38	22,94	0,63	BostCo	130945	205	13,88	18,88	0,00	CraigCP	36	45	3,75	3,71	3,76	0,06	GenE	
Agilent	25315	76	10,00	9,88	9,88	-0,06	Bowen	80	1850	45,45	46,81	47,1	0,05	CraigCP	36	45	3,75	3,71	3,76	0,06	GenE
Agilent G	25315	76	10,00	9,88	9,88	-0,06	Bowin	27	23	10,06	10,00	0,00	Crane	40	1850	45,45	46,81	47,1	0,05	GenE	
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	Braun	22	122	10,00	10,00	0,00	Crompton	20	2460	11,50	10,88	10,88	-0,50	GenE	
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	15,75	34,19	34,50	-1,75	GenE
Alkerm	02	1991	5,88	5,75	5,88	0,00	BrMqSqr	987	40886	34,51	35,75	52,38	-0,69	CumEng	120	2430	1				

[illegible]

BOURSE DE TORONTO

TSE 300



Comment lire

les cotes financières

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div = Dividende par action sur une base annuelle.

C/B = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

Ventes = En certaines saufs la mention «v» (unités) apparaît, les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.

Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.

Bas = Plus bas atteint par le titre au cours de la période.

Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.

Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

Explication des codes

Bourse de Toronto et Montréal

p ou u = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

z = Lot brisé.

WT ou w = Bon de souscription (Warrant).

u = Unités de capital-actions.

pr = Action privilégiée.

ro = Offre de droits.

Bourse CDNX

a = Compagnie mature.

p = Toutes les autres compagnies sont juniors.

Bourse de New York

g = Dividende en dollars canadiens.

e = Dividende extraordinaire.

t = Dividende en action.

c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.

a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.

i = Paiement suspendu du dividende.

s = Après fractionnement d'actions.

x = Ex-dividende.

d = Nouveau bas de l'année.

pt = Nouveau haut de l'année.

CH = Chiffre d'affaires.

W = Bon de souscription.

v = Suspension des transactions.

si = Situation de faillite.

Fonds communs de placement

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.

Ces données sont pour information des investisseurs et sont sujettes à confirmation après le réajustement.

n = Sans commission.

g = Avec frais de rachat.

a = Avec frais d'achat ou de rachat.

y = Évaluation différée.

z = Non disponible.

u = En dollars américains.

x = Ex-dividende. Ex-dividende signifie que l'acheteur du fonds n'a pas droit au dividende pendant la période ex-dividende.

m = Achat minimum de 150 000.

IS = Institut des fonds.

T = Signifie que le fond exige des frais à l'achat.

vanpa = Valeur liquidative nette par action.

Ventes

Div. (100) Haut Bas Ferm. ch. 52 sem. Haut Bas

ABLCdn o 1 0,66 0,66 0,66 0,03 2,50 0,25

ADT 7 5,00 4,95 4,95 0,10 11,50 3,50

ADG Gr 1 7 9,45 9,40 9,40 0,10 13,00 7,50

AGS Inc A 39 1,92 1,92 1,92 0,08 3,10 1,80

ADG B 0,40 366,475 425,00 437,50 0,35 45,00 18,05

AIC Div 9 26,65 26,65 26,65 0,10 27,00 18,85

AIC Div p 1,50 18,25 26,65 26,65 0,10 26,10 25,50

ATC 2,12 1,50 1,50 1,50 0,02 3,00 0,12

ATC Div 3 27,30 8,00 8,00 0,30 8,00 6,00

ATC Div p 365 2,55 2,41 2,41 0,01 8,00 4,10

ATC Div p 197 48,75 47,00 47,00 0,05 92,00 24,50

ATC Div p 1629 13,50 13,00 13,70 0,20 33,50 11,40

ATC Div p 35 35,35 35,25 35,25 0,02 35,35 35,25

Astra T 100 10,50 10,00 10,00 0,30 17,00 4,80

Abbey W 5 0,66 0,66 0,66 0,01 0,70 0,25

Abbey W 4993 9,80 9,50 9,50 0,15 16,10 7,10

Abbey W 158 13,50 13,75 13,80 0,05 20,00 11,25

Acen 0,54 23,97 9,05 9,05 0,15 9,05 5,50

Acen 262,4 9,00 8,50 9,00 0,10 9,00 4,25

Aktion 33 11,50 11,15 11,15 0,10 14,00 11,00

Adrian 290 0,19 0,15 0,15 0,04 0,38 0,15

Advanta 1 48 1,20 1,20 1,20 0,02 1,20 1,20

Aerfen 1 482 14,00 13,75 14,00 0,05 21,65 4,00

Afton 1 400 1,35 1,33 1,33 0,01 2,30 1,05

Agnico 61 29,65 8,50 8,50 0,35 14,25 7,75

Agnico 219 23,25 22,05 22,05 0,20 28,35 5,00

Agnico 3103 20,25 19,90 19,95 0,05 25,10 6,45

Air Can 1 263 17,90 17,45 17,45 0,15 19,25 5,45

Air Can 1 518 13,90 13,75 13,80 0,05 20,00 11,25

Air Can 1 31 1,50 1,50 1,50 0,02 3,00 0,12

Altair A 0,32 13,15 9,80 9,80 0,35 13,00 8,00

Altair A 103 1,20 1,25 1,25 0,03 1,90 0,77

Alt Energy 40 828,50 56,00 56,75 0,15 61,75 37,75

Alt Energy 168 35,35 35,25 35,25 0,02 35,35 35,25

Alcan 0,88 14,95 48,10 47,40 0,10 67,25 42,50

Alcan 1,67 29,25 25,15 25,15 0,15 26,10 24,25

Alcan 249 106,50 105,10 104,40 0,30 114,00 70,00

Algo 1,50 1,15 1,14 1,15 0,01 1,15 1,15

Algo 1 32 2,50 2,10 2,10 0,10 3,95 2,00

Algo 264 1,60 1,54 1,60 0,01 3,07 1,45

Almont 0,90 87,30 37,00 37,00 0,10 47,15 21,50

Almont 40 17,00 18,50 19,00 0,20 22,20 11,50

Almont 126 1,50 1,53 1,53 0,02 2,05 1,25

Almont 181 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Almont 13 3,95 3,95 3,95 0,04 1,21

Altas 4 5,80 5,80 5,80 0,10 7,00 5,80

Altas 1 1,50 0,35 0,35 0,05 1,25

Altas 126 1,50 1,53 1,53 0,02 2,05 1,25

Altas 988 0,51 0,48 0,50 0,01 2,98 0,40

Altas 124 0,09 0,08 0,09 0,01 0,27 0,07

Altas 124 0,26 0,21 0,21 0,04 2,65 0,17

Altas 115 2,55 2,55 2,55 0,05 2,75 2,75

Altas 1 6,75 6,75 6,75 0,05 6,00

Amisk A 0,30 85 2,22 2,20 0,02 2,60 2,00

Amisk 280 0,46 0,35 0,44 0,02 1,00 0,35

Amisk 27 21,50 21,40 21,40 0,02 28,25 18,75

Anglo WA f 0,54 12,17 11,75 11,75 0,15 16,80 11,75

Anglo WA f 555 70,00 60,75 60,75 0,15 128,00 10,30

Anglo WA f 51 12,95 11,80 12,95 0,15 19,75 5,80

Anglo WA f 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Anglo WA f 2 1,75 1,75 1,75 0,01 2,19 1,40

Arbor A 0,07 1 8,00 8,00 8,00 0,05 16,00 7,25

Arbor B 0,07 22 6,85 6,80 6,80 0,05 16,00 7,25

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22 0,02 1,50 0,75

Arbor 1 1,58 1,58 1,58 0,01 2,35 1,25

Arbor 35 0,10 0,08 0,08 0,05 0,85 0,08

Arbor 31 1,17 1,17 1,17 0,02 1,50 0,75

Arbor 159 1,20 1,22 1,22

OPTIONS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

de la page A 15

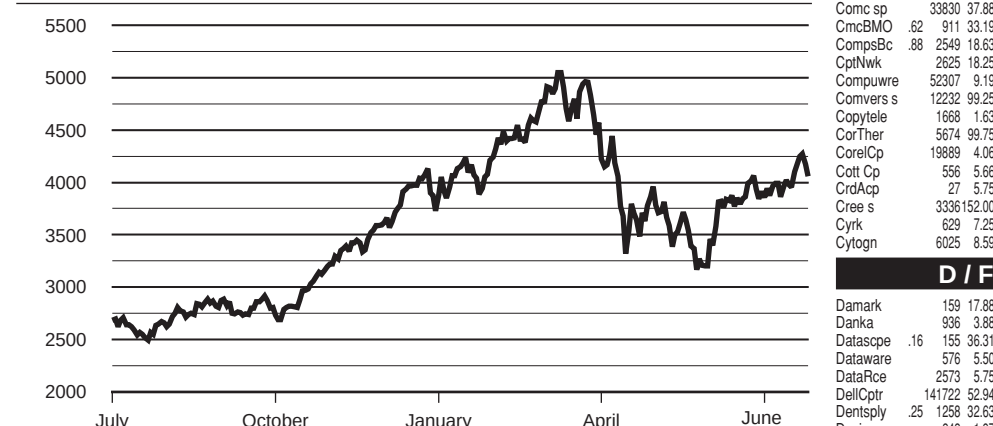
Options sur l'indice S & P 100 à Chicago

S RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

SOCIÉTÉS	PROFITS (PERTES) (\$000)			REVENUS BRUTS (\$000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Résultats en dollars canadiens						
Gen Pacific Ltée (de gestion) Cal., Alb. m. 30 juin	688 200	14 500	+4646%			
	2,12	0,03		7 161 600	5 160 100	+38%
ica Inc. (ronique) Tor., Ont. m. 30 juin (US)	67 527	22 741	+196%			
	0,34	0,14		3 704 206	2 331 534	+58%
Technology mes de telecom.) Tor., O. m. 30 juin	(8 630)	(868)	—%			
	(0,29)	(0,47)		6 018	811	+642%
Technologies inerie) Tor., Ont. 30 juin	7 788	8 459	-7%			
	0,38	0,41		84 928	89 547	-5%
stock Viner Hold. d'investiss.) Tor., Ont. m. 30 juin	26 872	12 952	+107%			
	2,18	1,02		172 816	136 899	+26%
de Jean Coutu Inc. (macie) Mont., Qué. 31 mai	86 191	74 307	+15%			
	1,63	1,41		2 577 727	2 289 370	+12%
sol Inc. (armaceutique) Tor., Ont. m. 30 juin	(11 731)	(7 538)	—%			
	(0,40)	(0,37)		non disp.	non disp.	—%
el Inc. (ologie) Cali., Alb. m. 30 juin	(943)	(2 444)	—%			
	(0,12)	(0,32)		12 763	8 577	+48%
tt-Power (d. d'électricité) Tor., O. m. 30 juin	(814)	(2 336)	—%			
	(0,10)	(0,29)		13 692	9 005	+52%
l Inc. () Tor., Ont. m. 30 juin	58 000	55 000	+5%			
	0,54	0,49		1 600 000	1 608 000	-0%
ms-Xcellence Inc. (ronique) Milton, Ont. m. 31 mai	331	617	-46%			
	0,02	0,03		6 419	5 380	+19%
idge Corp. (de cuir) Winnipeg, M. m. 30 juin	1 256	1 131	+11%			
	0,48	0,43		48 912	42 179	+15%
Aerospace Corp. (spaciale) St-Jean, TN. m. 30 juin	9 717	8 779	+10%			
	0,34	0,32		141 168	122 646	+15%
Résultats en dollars américains						
aced Micro. Devices (els) Sunnyvale, Cal. m. 2 juin.	396 491	(48 471)	—%			
	2,36	(0,33)		2 262 466	1 226 702	+84%
h & Lomb (s) Rochester, NY m. 24 juin	73 800	195 800	-62%			
	1,32	3,34		859 700	843 200	+1%
Manhattan Corp. (ues) NY., NY. m. 30 juin	2 451 000	2 566 000	-4%			
	1,92	1,95		11 341 000	10 760 000	+5%
ell Inc. (électronique) Orange, CT m. 30 juin	76 800	82 800	-7%			
	1,22	1,25		717 300	736 100	-2%
orp. (ronique) Armonk, NY m. 30 juin	3 460 000	3 861 000	-10%			
	1,89	2,06		40 999 000	42 222 000	-2%
aw-Hill Inc. (cations) NY., NY. m., 30 juin	165 500	114 468	+44%			
	0,84	0,57		1 821 757	1 639 192	+11%
ental Pete (oles) Los Ang., Cal. m. 30 juin	836 000	(61 000)	—%			
	2,27	(0,20)		5 636 000	2 991 000	+88%
s-llinois Inc. (s) Toledo, Ohio m. 30 juin	88 500	110 900	-20%			
	0,57	0,67		1 449 200	1 423 100	+101833%
ne Co. (cations) Chic., Ill. n. 25 juin	37 809	880 721	-95%			
	0,13	3,36		1 334 825	743 717	+79%

NASDAQ

INDICE COMPOSÉ NASDAQ 4055.63



Values	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net	Values	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net
ADC Tel s	52628	37.5	37.0	37.81	-94			ADC Tel s	52628	37.5	37.0	37.81	-94		
Adco	7762	1.5	1.41	1.47				Adco	7762	1.5	1.41	1.47			
Adco	3265	50.0	50.0	50.0	4.69			Adco	3265	50.0	50.0	50.0	4.69		
Adco	8220	28.19	26.13	26.19	-1.44			Adco	8220	28.19	26.13	26.19	-1.44		
Adco	5180	25.4	22.13	22.4	-1.00			Adco	5180	25.4	22.13	22.4	-1.00		
Adco	10609	15.9	12.7	12.94	-1.00			Adco	10609	15.9	12.7	12.94	-1.00		
Adco	2390	7.25	6.50	6.50	-31			Adco	2390	7.25	6.50	6.50	-31		
Adco	25	19.11	11.69	11.69	-0.96			Adco	25	19.11	11.69	11.69	-0.96		
Adco	30	6.86	6.13	6.00	-0.19			Adco	30	6.86	6.13	6.00	-0.19		
Adco	99	13.4	4.41	4.13	-1.23			Adco	99	13.4	4.41	4.13	-1.23		
Adco	34	1.88	1.75	1.88				Adco	34	1.88	1.75	1.88			
Adco	250	24.25	23.63	23.63	-0.40			Adco	250	24.25	23.63	23.63	-0.40		
Adco	2434	13.00	13.00	13.00	-0.01			Adco	2434	13.00	13.00	13.00	-0.01		
Adco	2595	10.25	10.15	10.15	-0.40			Adco	2595	10.25	10.15	10.15	-0.40		
Adco	76	19.63	19.13	19.25	-0.63			Adco	76	19.63	19.13	19.25	-0.63		
Adco	570	16.25	15.44	15.63	-0.63			Adco	570	16.25	15.44	15.63	-0.63		
Adco	349	6.00	6.00	6.13	-0.25			Adco	349	6.00	6.00	6.13	-0.25		
Adco	710	32.00	28.75	31.63	-0.94			Adco	710	32.00	28.75	31.63	-0.94		
Adco	32	60.50	59.50	59.75	-0.41			Adco	32	60.50	59.50	59.75	-0.41		
Adco	16	6.50	6.44	6.47	-0.03			Adco	16	6.50	6.44	6.47	-0.03		
Adco	16293	48.8	43.25	44.06	-0.38			Adco	16293	48.8	43.25	44.06	-0.38		
Adco	689	7.00	6.56	6.56	-0.25			Adco	689	7.00	6.56	6.56	-0.25		
Adco	2714	54.00	53.25	53.75	-0.75			Adco	2714	54.00	53.25	53.75	-0.75		
Adco	6275	78.00	73.06	73.44	-1.42			Adco	6275	78.00	73.06	73.44	-1.42		
Adco	1152	16.63	15.00	15.25	-1.25			Adco	1152	16.63	15.00	15.25	-1.25		

Bas	Ferm.	ch.	Net	Values	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net	Values
49.64	49.64	0.00	0.00	zvmZnG	1.68	750.65	63.31	63.31	63.69	-1.13	-1.13	Lance
79.94	80.81	-4.13	-4.13			2796	60.71	64.71	74.75	-5.44	-5.44	Landst
35.13	35.13	0.00	0.00	Genayre		324	12.80	12.31	12.38	-0.50	-0.50	Latice s
37.88	37.00	-0.44	-0.44	Globlind		341	17.56	16.25	17.38	-0.50	-0.50	Lawn
33.06	33.06	0.00	0.00	Globo		1966	3.38	3.19	3.25	-0.10	-0.10	Lawn
18.11	18.11	0.00	0.00	GdyFam		333	5.44	5.25	5.38	-0.13	-0.13	Lncare
17.19	17.31	-0.69	-0.69	Gymtrebe		663	4.50	4.38	4.38	0.00	0.00	Linear s
8.81	8.81	-0.11	-0.11									Litelluse
92.53	95.19	-3.11	-3.11									LnseSSD
1.53	1.53	0.00	0.00									MS Carr
99.75	91.00	-6.69	-6.69	Haggar	20	27.18	11.13	11.13	11.38	-0.38	-0.38	Mafsh
3.69	3.72	-0.03	-0.03	Harleys	54	119	13.83	13.83	13.83	0.00	0.00	MailnSw
5.47	5.56	-0.06	-0.06	Harmon	12	7982	29.56	29.44	29.44	-0.13	-0.13	MailnSw
5.56	5.63	-0.16	-0.16	HarYFar	8	1	10.03	10.00	10.00	0.00	0.00	Maxim s
21.14	21.14	0.00	0.00	HilPlains	56	52.50	2.41	2.41	2.41	0.00	0.00	Medimun s
6.94	7.08	-0.10	-0.10	HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
7.88	7.88	0.00	0.00	HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s
				HuPiBu	486	15.69	10.00	10.06	-0.81	-0.81	-0.81	Medimun s

Bas	ch.			Bas	ch.		
Ferm.	Net	Values	Ventes	Haut	Ferm.	Net	Values
2.15	2.25	0.05	Nexmedia Tec	13	0.51	0.50	0.51
1.05	1.05	0.00	Nxt Millenium t	45	0.55	0.49	0.51
0.31	0.31	0.00	Nextrp.com	1888	0.17	0.15	0.17
0.12	0.12	0.01	Nexia Metal	150	0.05	0.05	0.05
1.45	1.45	0.00	Noront Res	2.08	0.08	0.08	0.08
0.01	0.04	0.02	North Pharma	1781	1.72	1.60	1.65
0.27	0.27	0.03	NovaDx Intl t	1010	0.08	0.08	0.08
1.35	1.35	0.00	Nth Amer t	295	0.09	0.08	0.08
0.70	0.70	0.00	Nth Amer t	2.15	0.16	0.16	0.16
0.12	0.12	0.01	Nth Arabia	10.05	0.05	0.05	0.05
0.33	0.33	0.05	Nth Empir	9	0.45	0.45	0.45
0.34	0.34	0.01	Nthn Hmsh	20	0.24	0.24	0.24
0.15	0.15	0.02	Nthn Mpn	301	0.34	0.32	0.32
0.06	0.06	0.05	Nuequap Res	405	0.80	0.75	0.79
0.25	0.25	0.00	Now Network a	1180	1.14	1.07	1.05
1.25	1.25	0.04	Nrcs	85	1.01	0.98	1.00
0.99	0.99	0.01	Octad Inc	166	0.19	0.19	0.19
0.11	0.11	0.05	Odaco Inc A	340	0.50	0.39	0.45
0.18	0.18	0.07	Odin Inds	503	2.90	2.95	0.04
0.15	0.15	0.02	Odyssey Expl	27			
0.46	0.46	0.01	Oileco Inc A	725	0.18	0.17	0.17
0.08	0.08	0.01	Olympic Res	4.48	0.42	0.48	0.09
0.48	0.48	0.50	Olympus Pac	657	0.77	0.72	0.73
0.70	0.70	0.70	Omni Res Inc	200	0.07	0.07	0.03
0.10	0.10	0.10	OnSat.net	9	2.30	2.30	2.30
0.12	0.12	0.12	Oracle Eys	210	0.65	0.62	0.62
0.04	0.09	0.03	Oracle Sys	279	0.35	0.34	0.35
0.70	0.70	0.70	Orion Res	85	1.01	0.98	1.00
0.70	0.70	0.70	PGF Res Corp	5	0.25	0.25	0.34
0.88	0.88	0.90	PPRI Intl Cp	478	0.30	0.22	0.30
2.15	2.15	0.20	Pac Amber	38			
0.96	0.96	0.10	Pac Book t	3	2.05	2.95	3.00
0.31	0.31	0.31	Pac Cascade	30	0.40	0.40	0.40
0.26	0.26	0.26	Pac C-Link	3	0.67	0.66	0.61
0.70	0.70	0.70	Pac C-Insight	25	4.01	0.36	0.40
2.95	2.95	0.10	Pac Nth W Ca a	771	1.27	1.12	1.22
0.26	0.26	0.26	Pac Ranger P t	200	0.10	0.10	0.10
0.27	0.27	0.27	Pac Res	50	0.20	0.20	0.20
0.38	0.38	0.40	Paccom Vens	1.23	0.25	0.25	0.25
0.12	0.12	0.12	Pallium Mvri	1006	0.16	0.12	0.12
0.05	0.05	0.05	Palmira Mvri	12	0.45	0.45	0.45
4.90	4.90	0.50	Pan Asia Mfg	1630	0.11	0.12	0.12
0.39	0.39	0.39	Pan Ocean	1320	0.08	0.08	0.08
0.14	0.14	0.14	Pan Pac Res t	202	0.12	0.12	0.12
1.28	1.28	1.18	Paranomic US	10	3.45	3.45	3.45
0.21	0.21	0.21	Para-Tech	1	0.12	0.12	0.12
0.20	0.20	0.20	Pargas Entrp p	215	0.52	0.51	0.51
0.37	0.37	0.37	Parcher Corp	256	0.40	0.33	0.40
0.33	0.33	0.36	Patent Entr	275	0.65	0.59	0.65
0.20	0.20	0.20	Patent Entr	193	1.32	1.22	1.31
0.37	0.37	0.37	Pathfinder	40	0.16	0.16	0.16
0.33	0.33	0.36	Patricia Mgr t	650	1.42	1.30	1.42
0.20	0.20	0.20	Patricia Co	25			
0.39	0.39	0.39	Paxton	20	0.15	0.15	0.15
1.00	1.00	1.00	Peachtree	30	0.90	0.85	0.87
0.18	0.18	0.18	Pearson Res t	123	1.32	1.22	1.31
0.68	0.68	0.68	Pemberton	250	0.30	0.27	0.27
1.00	1.00	1.00	Pent Vert p	80	0.35	0.30	0.35
0.68	0.68	0.68	Petrom Res	33	0.38	0.38	0.38
1.00	1.00	1.00	Petro E&D Co	117	1.57	1.47	1.57

1.03	1.33	0.10	Phenome SC	280	115	1.10	1.11	0.01																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													</
------	------	------	------------	-----	-----	------	------	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

215	1.25	0.03	Raven Energy	10	0.47	0.47	0.47	0.00	Hydro. Ont.
215	2.23	0.04	Raymond Intl	180	0.67	0.60	0.60	-0.05	Hydro. Ont.
215	0.43	0.01	Raytheon Co	20	0.30	0.30	0.30	0.00	Hydro. Ont.
150	1.50	0.00	Ream Group	30	0.91	0.98	0.98	0.07	P E I
0.35	0.35	0.05	Red Haven Re	350	0.16	0.16	0.16	0.03	Quebec
0.43	0.47	0.01	Redeco Ely I	130	0.03	0.02	0.03	-0.01	Quebec
1.10	1.10	0.03	Redhawk Res	105	0.58	0.58	0.58	-0.01	Quebec
0.17	0.17	0.01	Redmond Vens	600	0.23	0.20	0.20	-0.03	Sask.
0.04	0.04	0.01	Regent Corp	12	0.14	0.14	0.14	-0.04	Sask.
0.40	0.43	0.06	Reit-A-Wreck	20	0.16	0.16	0.16	0.00	Sask.
0.08	0.11	0.01	Reslin Sys	40	0.48	0.47	0.47	-0.03	Sask.
0.14	0.15	0.01	Response	154	0.08	0.05	0.05	-0.03	Tor-Me
0.10	0.10	0.01	Rhona Indus	1	1.10	1.10	1.10	0.00	Avco Fin
0.10	0.10	0.01	Rhonda Ming	505	0.50	0.47	0.49	0.01	Bk Scotia
0.39	0.41	0.01	Ridgeway	45	0.06	0.06	0.06	0.00	Bombard
0.25	0.25	0.02	Rift Res Inc	100	0.03	0.03	0.03	0.00	Bel Can
0.19	0.19	0.01	Rio Nevada	830	0.14	0.10	0.12	-0.02	Bel Can
0.12	0.12	0.03	Roberts Bay	10	0.16	0.16	0.16	0.00	Bombard
0.10	0.10	0.01	Rock Res Inc	1311	0.09	0.07	0.08	0.00	Cap Can
1.10	1.15	0.15	Roma Res Ltd	169	1.53	1.50	1.50	-0.03	Com Bdr
0.22	0.22	0.01	Rosemount	15	0.15	0.15	0.15	0.00	Com Bdr
1.20	1.44	0.01	Rtsmarket Corp	184	1.20	1.15	1.15	-0.03	Com Bdr
0.16	0.16	0.05	SAMEX Ming Cp	4	0.16	0.16	0.16	0.00	Pch Intl
0.32	0.32	0.01	S&S Corp	270	0.17	0.14	0.15	-0.01	Cleantech
0.01	0.01	0.01	S&S Corp	70	0.45	0.42	0.45	0.03	Cons Gas
0.25	0.25	0.02	S&S Solars	592	0.05	0.00	0.05	0.00	Cons Gas
0.06	0.06	0.01	SNG Telecom	45	0.06	0.06	0.06	0.00	Glas
1.80	1.95	0.05	SPR Merc Inc	26	1.95	1.92	1.92	-0.02	Hudson
0.24	0.24	0.01	SURE P&T	150	0.09	0.08	0.09	0.02	Bay
0.70	0.70	0.05	Superbact	50	0.77	0.76	0.76	-0.02	Investors
0.38	0.40	0.01	Sun River	10	0.38	0.38	0.38	0.00	Investors
0.38	0.40	0.01	Samson Enviro	230	0.10	0.09	0.09	-0.01	Gr Milson Br
0.48	0.47	0.01	Sandoli p	1080	0.18	0.18	0.18	0.01	Molson Br
0.60	0.60	0.05	Santa Catali	303	0.65	0.63	0.63	-0.01	Nas Canada
0.60	0.60	0.05	Sat-El Corp	96	1.60	1.50	1.50	-0.10	Nas Canada
1.50	1.50	0.06	Savanna Res	940	0.04	0.04	0.04	0.00	Pean Petre
0.46	0.50	0.05	Savony Exch A	51	0.43	0.23	0.43	0.00	Poco Petre
0.18	0.19	0.01	Sci-Tech 1	20	0.25	0.24	0.24	-0.01	Rogers
0.18	0.21	0.02	Scimitar	24	0.25	0.25	0.25	0.00	Comm
0.05	0.05	0.05	Seacrest Ming	7	1.10	1.10	1.10	-0.05	Royal Bk
0.26	0.26	0.01	Seacrest Dev	110	0.25	0.23	0.23	-0.02	Royal Bk
0.22	0.25	0.04	Sedex Ming P	123	0.06	0.06	0.06	-0.01	Sask Wheat
0.07	0.07	0.01	Seno Sensor	10	0.52	0.52	0.52	0.00	Sask Wheat
0.23	0.31	0.04	Seprochey Sys	30	0.18	0.18	0.18	0.01	Seas Can
0.18	0.18	0.01	Shelby Ind	12	0.18	0.18	0.18	0.00	Shelby Ind
0.18	0.18	0.01	Shane Res	73	0.29	0.25	0.39	0.00	Thomson C
0.10	0.10	0.01	Sharon Ely	53	0.20	0.20	0.20	0.02	WCoast En

